

6.1	Les effectifs du supérieur : évolution	168
6.2	Les effectifs du supérieur par académie	170
6.3	Les étudiants dans les formations scientifiques	172
6.4	Les étudiants des universités	174
6.5	Les nouveaux entrants à l'université	176
6.6	La population universitaire par établissement et académie	178
6.7	Les étudiants préparant un DUT	180
6.8	Les étudiants des filières d'ingénieurs	182
6.9	Les écoles de commerce, gestion et vente	184
6.10	Les classes préparatoires aux grandes écoles [CPGE]	186
6.11	Les sections de techniciens supérieurs [et assimilés]	188
6.12	Les sections de techniciens supérieurs [et assimilés] par spécialité	190
6.13	Les femmes dans l'enseignement supérieur	192
6.14	L'origine sociale des étudiants français	194
6.15	Les étudiants de nationalité étrangère dans l'enseignement supérieur	196
6.16	Les étudiants de nationalité étrangère dans l'enseignement supérieur par nationalité	198
6.17	Les étudiants de nationalité étrangère dans les universités	200
6.18	Les taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur [1]	202
6.19	Les taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur [2]	204
6.20	Les entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire : provenance et devenir un an après	206
6.21	Le devenir des bacheliers 2008 : situation à la rentrée 2008	208
6.22	Les bacheliers 2008 entrés à l'université après le bac : situation à la rentrée 2012	210
6.23	Les bacheliers 2008 entrés dans l'enseignement supérieur hors universités : situation à la rentrée 2012	212
6.24	Les stages effectués dans les universités	214

Présentation

À la rentrée 2013, 2 429 900 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM, soit une hausse de 1,8 % par rapport à la rentrée 2012 (+ 43 000 étudiants) [1]. Les effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur en France ont ainsi augmenté pour la cinquième année consécutive. Les étudiants n'ont jamais été aussi nombreux en France. Entre 2012 et 2013, le nombre d'étudiants étrangers augmente de 2,2 %. Contrairement à l'année précédente, en 2013, les étrangers contribuent à l'évolution du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur.

L'enseignement privé (443 600 étudiants, soit 18,3 % des effectifs du supérieur) poursuit son essor à la rentrée 2013 avec une hausse de 1,7 % après 3,3 % en 2012, 2,7 % en 2011, 2,5 % en 2010 et 8,0 % en 2009. Sa croissance est plus rapide que celle de l'enseignement public, dont le nombre d'étudiants augmente de 1,4 % entre 2012 et 2013. Depuis 1998, les inscriptions dans l'enseignement privé ont augmenté de 75,6 %, soit 191 000 étudiants supplémentaires. Dans le même temps, elles n'ont augmenté que de 6,0 % dans l'enseignement public [2].

En 2013, le nombre d'étudiants à l'université augmente de 2,5 % (voir « Définitions »). La Paces, première année commune aux études de santé contribue à cette augmentation (+ 4,5 % d'étudiants par rapport à 2012). Le nombre d'étudiants préparant un DUT augmente légèrement (+ 1,0 %) après les baisses de 0,4 % en 2012, 0,6 % en 2011 et 1,4 % en 2010.

Le nombre d'étudiants progresse de 0,5 % en STS et 1,6 % en CPGE. Entre 2012 et 2013, les inscriptions dans les formations d'ingénieurs ont augmenté de 2,2 %. Depuis les années 1990, elles ont connu une progression importante (+ 138 % entre 1990 et 2013). À la rentrée 2013, le nombre d'étudiants augmente dans les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité (+ 2,4 %). Comme les formations d'ingénieurs, les écoles de commerce et de gestion ont connu un essor important depuis les années 1990 (+ 197 % entre 1990 et 2013).

Définitions

Champ

Étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

Universités

Depuis 2011, l'université de Lorraine (regroupant les universités de Metz, Nancy I et II et l'INP de Lorraine) est devenue un grand établissement. Ses effectifs sont comptabilisés avec ceux des universités.

Autres établissements d'enseignement universitaires

Regroupent les établissements privés de type universitaire et les « grands établissements », qui délivrent un enseignement de type universitaire : Paris-Dauphine, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Institut d'études politiques de Paris (IEP), École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), Observatoire de Paris, École pratique des hautes études (EPHE), Institut de physique du Globe, École nationale des chartes.

Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)

Établissements responsables de la formation des futurs enseignants du premier degré et du second degré. Entre 2008 et 2010, les IUFM de France métropolitaine et des DOM ont été intégrés dans une université de rattachement. Depuis 2010, les étudiants préparant un concours d'enseignement primaire ou secondaire doivent désormais s'inscrire en master à l'université et les stagiaires en année post-master ne sont plus comptabilisés dans les effectifs étudiants.

Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espé)

Créées par la loi 2013-595 du 8 juillet 2013, elles forment les futurs enseignants de la maternelle au supérieur à compter de la rentrée 2013. Elles sont rattachées aux universités.

CPGE, STS, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité

Voir « Définitions » en 6.2.

 Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé et de la culture.

 Pour en savoir plus

- Tableaux statistiques, n° 7178.

[1] Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en fonction de la filière et du type d'établissement en 2013-2014 (en milliers)

(France métropolitaine + DOM)

	Diplômes LMD	Professions de santé	Formations d'ingénieurs (1)	DUT	BTS et assimilés	CPGE + préparations intégrées	Autres	Total
Lycées					231,6	81,2	14,5	327,2
<i>dont privé</i>					60,9	11,4	4,8	77,2
Universités (2)	993,1	176,6	25,7	115,8		2,2	186,1	1 499,6
Autres établissements d'enseignement universitaires (3)	27,5	1,3					32,4	61,3
<i>dont privé</i>	17,0	1,3					17,1	35,5
Écoles normales supérieures							5,2	5,2
Écoles d'ingénieurs	8,0		111,6			7,8	5,1	132,5
<i>dont privé</i>	0,5		40,3			4,9	1,2	46,9
Écoles de commerce, gestion et comptabilité					2,6		134,2	136,8
<i>dont privé</i>					2,6		134,2	136,8
Écoles juridiques et administratives							8,8	8,8
<i>dont privé</i>							4,5	4,5
Écoles de journalisme et écoles littéraires							8,3	8,3
<i>dont privé</i>							8,3	8,3
Écoles paramédicales hors université (4)		100,7						100,7
<i>dont privé</i>		24,3						24,3
Écoles préparant aux fonctions sociales (4)							32,2	32,2
<i>dont privé</i>							31,3	31,3
Écoles supérieures artistiques et culturelles					1,3		47,1	48,4
<i>dont privé</i>					1,3		29,8	31,1
Écoles d'architecture							19,0	19,0
<i>dont privé</i>							1,0	1,0
Écoles vétérinaires							2,6	2,6
Autres écoles de spécialités diverses					19,5	2,3	25,5	47,3
<i>dont privé</i>					19,4	2,3	25,2	46,9
Total	1 028,6	278,7	137,3	115,8	255,0	93,5	521,0	2 429,9
<i>dont privé</i>	17,5	25,6	40,3	-	84,3	18,5	265,2	443,6

(1) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 10 799 étudiants en 2013.

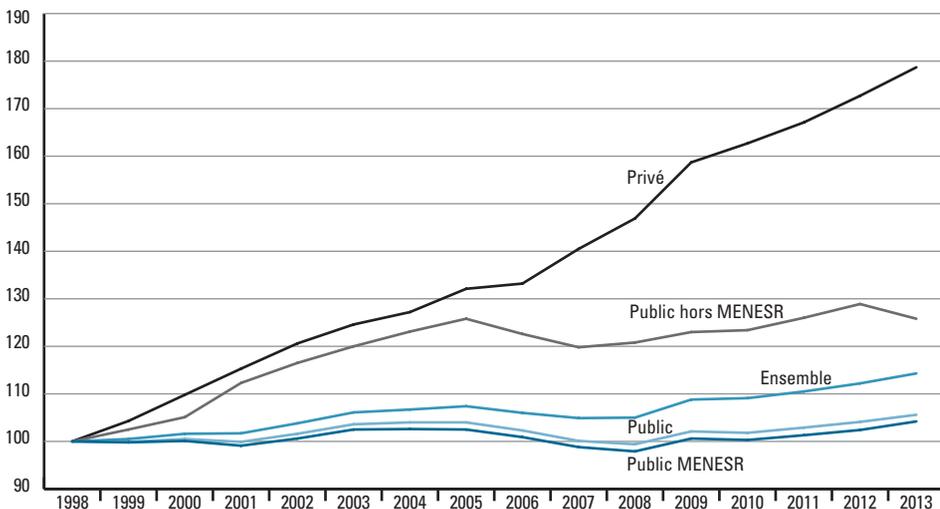
(2) Y compris l'université de Lorraine devenue grand établissement en 2011.

(3) Établissements privés de type universitaire, Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes.

(4) Données provisoires en 2013-2014 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2012-2013).

[2] Évolution des enseignements supérieurs privé et public depuis 1998 (base 100)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011)



Présentation

En 2013, 27 % des effectifs étudiants se concentrent en Île-de-France. Les principales académies de province sont celles de Lyon, Lille, Toulouse et Nantes, qui accueillent, à elles quatre, 24 % des effectifs totaux ; les plus petites sont celles de Corse, Limoges et Besançon, qui regroupent 3 % des effectifs totaux [1]. Les effectifs augmentent par rapport à 2012 dans presque toutes les académies. En France métropolitaine, ils croissent de façon importante dans les académies de Reims (+ 4,3 %) et de Corse (+ 4,2 %). Ils augmentent de 3,3 % dans les DOM.

Dans les DOM et en Corse, l'offre de formation est très différente de celle du reste du territoire : essentiellement des formations courtes (DUT, STS).

L'académie de Paris reçoit un grand nombre d'étudiants (14 % des effectifs) et propose une offre de formation très diversifiée. Seuls 51 % des étudiants parisiens sont inscrits à l'université (contre 62 % pour la moyenne métropolitaine) et 6 % sont inscrits dans une filière courte (contre 15 %). En revanche, l'enseignement privé, les écoles de commerce ainsi que les CPGE y sont plus fortement présents.

Dans les académies de Limoges, Créteil, Nancy-Metz, Montpellier et Strasbourg, plus des deux tiers des étudiants sont inscrits à l'université. Les écoles de commerce et l'enseignement privé y sont peu représentés.

Dans les académies de Poitiers, Bordeaux, Grenoble, Clermont-Ferrand, Caen, Aix-Marseille, Orléans-Tours et Dijon, la proportion d'étudiants inscrits à l'université est supérieure à la moyenne. Les filières courtes y sont également surreprésentées.

Les académies qui proposent l'offre de formation la plus proche de la moyenne nationale sont les académies de Rennes, Toulouse, Nantes, Lyon et Lille. La part de l'enseignement privé y est importante.

C'est dans les académies d'Amiens et de Besançon que la part des étudiants inscrits en formation d'ingénieurs est la plus élevée. Ces deux académies ont par ailleurs une forte proportion de leurs étudiants inscrits dans une filière courte et une faible part de l'université.

Dans les académies de Reims, Rouen, Nice et Versailles, la part des écoles de commerce est élevée. L'académie de Versailles, deuxième académie en termes d'effectifs, est celle qui compte le plus d'élèves ingénieurs. Le profil de l'académie de Versailles est opposé à celui de l'académie de Créteil : le poids de l'université est plus fort à Créteil qu'à Versailles ; au contraire, la part des écoles de commerce et des CPGE est forte à Versailles.

Définitions

Champ

Voir « Définitions » en 6.1.

Localisation des établissements

À partir de 2005-2006, la localisation des établissements par académie a été homogénéisée sur l'ensemble du champ du supérieur : à présent, l'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Cela se traduit par des transferts d'effectifs d'une académie à l'autre (en particulier à l'intérieur de l'Île-de-France et entre la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique), et explique les différences d'effectifs pour certaines académies entre ceux présentés ici et ceux affichés en 6.5.

Universités

Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y assimile également le CUFR d'Albi et celui de Mayotte ouvert en 2012. Voir « Définitions » en 6.4.

Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Voir « Définitions » en 6.10.

Sections de techniciens supérieurs (STS)

Le diplôme des métiers d'art (DMA) et les classes de mise à niveau pour BTS font partie de cette rubrique. Les formations complémentaires post-BTS et le diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) sont classés en « autres écoles et formations ».

Écoles d'ingénieurs

Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur. Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses ici ; par contre, elles ne sont pas prises en compte dans les effectifs affichés en 6.8.

Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité

Sont présentes dans ce groupe toutes les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, reconnues ou non. Sont pris en compte la formation initiale, la formation continue et l'apprentissage (cf. fiche 6.9).

Autres écoles et formations

Autres établissements d'enseignement universitaires, formations comptables, écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées.

[1] Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM)

Académies	Universités		STS	CPGE	Formations d'ingénieurs (2)	Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité (hors STS)	Autres écoles et formations (3)	Ensemble (4)	Évolution 2013/2012 (%)
	Total (1)	dont préparation DUT							
Aix-Marseille	67 282	4 141	11 473	3 377	3 396	6 147	11 519	102 228	0,0
Amiens	24 003	3 112	6 480	1 153	5 357	902	6 908	44 803	0,8
Besançon	20 174	2 477	4 721	973	3 043	467	3 576	32 819	0,7
Bordeaux	73 306	5 220	12 829	3 144	4 428	9 844	12 106	115 223	3,2
Caen	24 215	2 896	5 084	1 272	1 504	1 543	4 057	37 336	0,8
Clermont-Ferrand	30 403	2 557	5 279	1 353	2 223	1 715	5 274	45 211	-0,8
Corse	3 970	441	562	108	62	17	586	5 243	4,2
Créteil	90 729	8 610	13 454	3 643	9 494	1 196	16 689	134 185	0,7
Dijon	26 882	2 623	5 732	1 801	1 793	2 028	4 873	42 293	1,2
Grenoble	55 743	7 062	10 753	2 470	5 394	4 976	8 451	86 549	2,3
Lille	100 170	7 437	19 175	5 434	9 823	9 427	23 552	164 991	0,9
Limoges	14 898	1 647	3 366	568	1 103	141	2 481	22 042	2,5
Lyon	106 399	7 333	12 702	6 034	12 516	8 882	27 557	173 126	1,5
Montpellier	72 719	3 708	11 524	2 475	3 047	3 957	9 007	101 729	2,8
Nancy-Metz	52 359	5 249	8 983	2 407	6 683	1 918	8 562	76 342	0,8
Nantes	67 067	5 501	16 565	4 129	8 915	5 437	21 511	122 085	3,5
Nice	35 215	3 590	6 061	2 433	1 776	5 341	5 474	55 105	2,8
Orléans-Tours	37 695	4 445	8 249	2 227	2 683	1 474	6 390	57 135	0,6
Paris	171 165	2 064	17 867	14 849	8 060	29 139	94 804	335 025	2,3
Poitiers	30 718	3 087	5 784	1 148	2 130	3 515	3 998	46 954	2,4
Reims	22 531	3 059	5 568	1 217	2 490	5 749	4 540	41 794	4,3
Rennes	73 719	6 499	14 748	3 954	8 092	4 022	14 864	118 278	1,9
Rouen	33 427	4 199	6 419	1 305	4 333	5 707	5 584	56 336	3,1
Strasbourg	52 403	3 929	6 714	2 473	3 644	521	6 888	70 901	1,5
Toulouse	78 718	6 663	12 197	3 789	10 018	5 364	15 441	125 419	2,9
Versailles	106 913	7 144	14 114	8 203	15 110	14 466	17 796	175 861	0,7
France métropolitaine	1 472 823	114 693	246 403	81 939	137 117	133 895	342 488	2 389 013	1,8
Guadeloupe	6 303	186	1 916	451	18	-	712	9 382	2,8
Guyane	2 527	254	529	70	-	-	236	3 362	-2,1
Martinique	4 406	91	2 396	393	-	132	829	8 156	4,2
Mayotte	719	-	290	-	-	-	69	1 078	10,9
La Réunion	12 837	556	3 433	667	170	150	1 779	18 866	3,4
DOM	26 792	1 087	8 564	1 581	188	282	3 625	40 844	3,3
France métropolitaine + DOM	1 499 615	115 780	254 967	83 520	137 305	134 177	346 113	2 429 857	1,8

(1) Y compris Lorraine.

(2) Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir la rubrique « Définitions ».

(3) Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes, formations comptables, écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2012.

(4) Sans double compte des formations d'ingénieurs et des CPGE dispensées à l'université.

Présentation

Le poids des formations scientifiques dans l'ensemble de l'enseignement supérieur a gagné plus de deux points en neuf ans pour atteindre 33,0 % en 2013. De 2004 à 2010, leur part a augmenté chaque année et est passée de 30,7 % à 33,2 %. Depuis 2004, le nombre d'étudiants en formations scientifiques a progressé plus rapidement que celui de l'ensemble de l'enseignement supérieur (+ 14,8 %, contre + 7,1 %) [1]. Cette hausse est particulièrement soutenue en 2006 et en 2007 (environ + 0,5 point chaque année). Depuis 2011, la part des étudiants en formations scientifiques est stable.

Si la part des étudiants scientifiques dans l'enseignement supérieur a progressé depuis 2004, cela tient pour beaucoup aux formations de santé à l'université. Ces dernières, qui concentrent, en 2013, 27,0 % des étudiants scientifiques, ont vu leurs effectifs croître de 30,1 % en neuf ans. Hors formations de santé, le poids des formations scientifiques a faiblement augmenté depuis 2004 (23,4 % à 24,1 %) ; leur progression sur les neuf ans (+ 10,1 %) est légèrement supérieure celle de l'ensemble de l'enseignement supérieur.

Les effectifs dans les formations universitaires scientifiques hors santé ont très peu augmenté depuis 2004. Ils augmentent de 2,7 % entre 2012 et 2013 : faible progression des sciences de la vie et des sciences fondamentales, mais développement des « plurisciences ». Les effectifs d'étudiants préparant un DUT du secteur de la production (y compris informatique) progressent sur l'ensemble de la période (malgré une forte érosion entre 2010 et 2013) pour atteindre 56 700 étudiants en 2013.

Le nombre d'étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques (CPGE) augmente cette année de 1,4 %. Au final, le poids des CPGE dans le total des formations scientifiques (6,4 % en 2013) a quasiment stagné depuis 2004. En neuf ans, les effectifs se sont fortement accrus dans les formations d'ingénieurs (+ 43,7 %).

En 2013, la part des étudiants en formations scientifiques dans les établissements publics relevant du ministère en charge de l'enseignement supérieur (88,1 %) est identique à celle de 2012, mais en légère diminution par rapport à 2011. Celle du secteur privé (8,9 % en 2013) augmente légèrement, mais de façon continue depuis 2004.

Définitions

Universités

Voir « Définitions » en 6.4.

Diplômes universitaires de technologie (DUT)

Voir « Définitions » en 6.7.

Sections de techniciens supérieurs (STS), classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Voir « Définitions » en 6.11 et 6.10.

Écoles d'ingénieurs

Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur. Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses ici ; par contre, elles ne sont pas prises en compte dans les effectifs affichés en 6.8.

 Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

 Pour en savoir plus

- Tableaux statistiques, n° 7178.

[1] Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques depuis la rentrée 2004

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

	2004 (1)	2008	2009	2010 (2)	2011 (3)	2012	2013	Poids en 2013 dans le total des formations scientifiques (%)	Évolution 2013/2004 (%)
Université	485 857	490 206	506 917	517 662	525 547	527 142	540 501	67,5	11,2
Université (formations scientifiques + ingénieurs)	264 171	239 869	247 980	257 758	262 358	260 508	267 434	33,4	1,2
Sciences fondamentales et applications	174 760	148 203	152 926	158 310	163 520	161 173	163 885	20,5	-6,2
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	73 791	69 282	71 709	73 783	73 515	74 520	75 154	9,4	1,8
Plurisciences	15 620	22 384	23 345	25 665	25 323	24 815	28 395	3,5	81,8
Université (santé)	166 320	193 154	201 078	202 916	206 951	210 600	216 357	27,0	30,1
Médecine, odontologie	138 532	161 933	170 228	125 134	128 826	131 858	135 372	16,9	ns
Pharmacie	27 788	31 221	30 850	22 796	23 280	23 024	22 746	2,8	ns
Plurisanté (Paces)				54 986	54 845	55 718	58 239	7,3	ns
DUT production (4)	55 366	57 183	57 859	56 988	56 238	56 034	56 710	7,1	2,4
Autres établissements (5)	3 366	3 941	3 338	3 041	3 857	4 722	5 444	0,7	61,7
Écoles d'ingénieurs (6)	92 201	119 922	126 570	131 535	125 268	129 924	132 503	16,5	43,7
Publique MENESR	43 246	63 295	67 952	70 532	60 439	61 751	63 126	7,9	46,0
Publique hors MENESR	18 561	18 609	18 936	19 561	21 429	22 876	22 496	2,8	21,2
Privée	30 394	38 018	39 682	41 442	43 400	45 297	46 881	5,9	54,2
CPGE scientifique	45 947	48 731	49 326	49 053	49 747	50 479	51 202	6,4	11,4
Publique MENESR	39 013	41 455	41 928	41 501	41 635	42 222	42 444	5,3	8,8
Publique hors MENESR	846	779	815	822	1 391	1 398	1 474	0,2	74,2
Privée	6 088	6 497	6 583	6 730	6 721	6 859	7 284	0,9	19,6
STS production	70 322	66 803	68 479	68 363	68 728	71 677	71 593	8,9	1,8
Publique MENESR	58 599	55 240	56 237	56 285	56 458	58 530	58 580	7,3	0,0
Privée	11 723	11 563	12 242	12 078	12 270	13 147	13 013	1,6	11,0
Total formations scientifiques	697 693	729 603	754 630	769 654	773 147	783 944	801 243	100,0	14,8
<i>dont formations scientifiques hors santé</i>	<i>531 373</i>	<i>536 449</i>	<i>553 552</i>	<i>566 738</i>	<i>566 196</i>	<i>573 344</i>	<i>584 886</i>	<i>73,0</i>	<i>10,1</i>
Total enseignement supérieur	2 269 797	2 234 162	2 314 032	2 319 627	2 350 866	2 386 975	2 429 857		7,1
Poids des formations scientifiques	30,7	32,7	32,6	33,2	32,9	32,8	33,0		
Poids des formations scientifiques hors santé	23,4	24,0	23,9	24,4	24,1	24,0	24,1		
Poids du public dans total des formations scientifiques	92,8	92,0	91,9	91,8	91,6	91,3	91,1		
Poids du public MENESR dans total des formations scientifiques	90,0	89,3	89,3	89,2	88,7	88,1	88,1		

(1) Année de passage de Paris-Dauphine du champ des universités à celui des autres établissements d'enseignement universitaire.

(2) Les disciplines générales des universités intègrent les étudiants précédemment inscrits dans les IUUFM.

(3) En 2011, l'université de Lorraine a été créée par fusion des universités de Metz et de Nancy I et II, ainsi que de l'INPL. L'université de Lorraine est comptabilisée avec les universités. Mayotte est devenu un DOM.

(4) Y compris informatique.

(5) Autres établissements d'enseignement universitaire, écoles juridiques et administratives.

(6) Formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) et autres formations dispensées en école d'ingénieurs.

Présentation

Au 15 janvier 2014, 1 499 600 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer [1]. Les effectifs sont en hausse de 2,5 %, une hausse plus marquée que celle observée les deux années précédentes (+0,8 % en 2012-2013 et +0,8 % en 2011-2012) [2].

Les effectifs progressent dans les disciplines de santé de 1,8 % prolongeant l'augmentation de 1,7 % en 2012-2013 [1]. La Paces, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique), mise en place à la rentrée 2010, contribue à cette augmentation : on dénombre 58 046 étudiants en Paces, soit une hausse de 4,5 % par rapport à la précédente rentrée (+4,0 % déjà en 2012-2013).

Les effectifs augmentent en cursus licence (+2,5 %) et en cursus master (+3,0 %) et diminuent en cursus doctorat (-1,3 %) [2]. Les effectifs en DUT augmentent de 1,0 %. Les inscriptions en licence générale ont augmenté de 2,9 % et de 1,1 % en licence professionnelle par rapport à 2012-2013. En cursus master, les inscriptions ont augmenté en master LMD (3,4 %), en formations d'ingénieurs (2,7 %) et en santé (2,3 %). Depuis 2004, les inscriptions en licence sont restées stables (+0,5 %), les inscriptions en master ont augmenté de 15,6 % et les inscriptions en doctorat (y compris HDR) ont diminué de 9 %.

Les femmes représentent 56,9 % de la population universitaire. Elles représentent 56,2 % des inscrits en cursus licence et sont également majoritaires en master (59,2 %). En revanche, elles restent minoritaires en doctorat (48,2 %). La répartition hommes/femmes demeure stable par rapport à 2012-2013. Elles sont toujours très majoritaires en langues (74,1 %), lettres et sciences du langage (70,0 %) et sciences humaines et sociales (68,0 %). Elles ne sont minoritaires qu'en sciences fondamentales et application, en plurisciences et en Staps.

Définitions

Champ - Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Les données et les évolutions portent sur le champ de l'ensemble des universités (71 universités) ainsi que sur l'Université de Lorraine, la COMUE de Paris-Est et la COMUE de Grenoble, le CUFR d'Albi et le CUFR de Mayotte depuis 2012.

L'université de Lorraine, devenue grand établissement en 2011-2012, est maintenue dans le champ « SISE-Universités », les formations qu'elle propose étant très majoritairement de nature universitaire. Elle comprend les formations de l'ex - Institut national polytechnique de Lorraine. En 2011-2012, l'université d'Aix-Marseille a été créée par fusion des universités d'Aix I, Aix II et Aix III. L'université de Bordeaux a été créée le 1^{er} janvier 2014 par fusion des universités Bordeaux I, Bordeaux II et Bordeaux IV.

Les écoles supérieures du professorat et de l'éducation sont formellement mises en place le 1^{er} septembre 2013, succédant aux instituts universitaires de formation des maîtres.

Depuis 2008, les effectifs de 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont dorénavant plus comptabilisés dans le champ « Universités », de même que ceux de Paris-Dauphine (grand établissement) depuis 2004.

Formation licence-master-doctorat (LMD) - Voir 6.5.

DUT - Voir 6.7.

Pres - Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.

CUFR - Centre universitaire de formation et de recherche.

COMUE - Créées par la loi 2013-660 du 22 juillet 2013, les communautés d'universités et établissements sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, qui regroupent des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Espé - Créées par la loi 2013-595 du 8 juillet 2013, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espé) forment les futurs enseignants de la maternelle au supérieur à compter de la rentrée 2013. Ces nouvelles écoles organisent des formations du master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) dédié aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation qui intègrent les nouveaux concours de recrutement.

[1] Répartition des effectifs des universités françaises selon le cursus et la discipline en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM)

Disciplines	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble		
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	% variation annuelle	Part des femmes (en %)
Droit, sciences politiques	124 145	76 775	7 487	208 407	0,9	64,5
Sciences économiques, gestion	130 402	63 708	3 544	197 654	1,1	52,7
AES	32 757	6 551	15	39 323	-1,6	59,4
Pluridroit, sciences économiques, AES	17	110	.	127	14,4	52,8
Lettres, sciences du langage	65 658	25 315	5 621	96 594	1,1	70,0
Langues	87 272	22 147	2 407	111 826	3,9	74,1
Sciences humaines et sociales	145 924	91 104	13 064	250 092	5,0	68,0
Plurilittres, langues, sciences humaines	2 332	4 510	58	6 900	-25,4	77,0
Sciences fondamentales et application	125 294	69 884	16 992	212 170	1,6	25,0
Sciences de la nature et de la vie	50 265	22 933	10 381	83 579	0,7	59,2
Staps	39 435	8 421	464	48 320	12,4	28,7
Plurisciences	25 564	2 667	164	28 395	14,4	44,6
Total disciplines générales	829 065	394 125	60 197	1 283 387	2,5	55,9
Médecine-odontologie	14 393	119 747	1 232	135 372	2,7	62,0
Pharmacie	417	22 051	278	22 746	-1,2	65,0
Plurisanté (1)	58 057	53	.	58 110	4,6	64,9
Total disciplines de santé (2)	72 867	141 851	1 510	216 228	2,8	63,1
Total	901 932	535 976	61 707	1 499 615	2,5	56,9
Répartition en %	60,1	35,7	4,1	100,0		

(1) La Paces est comptabilisée en plurisanté cursus licence.

(2) Sont incluses toutes les formations de santé : professions, DU, formations LMD, Paces, etc.

[2] Évolution en cursus des effectifs universitaires depuis 2004-2005

(France métropolitaine + DOM)

	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009 (1)	2009 2010 (2)	2010 2011	2011 2012 (3)	2012 2013	2013 2014	Évolution 2013/2012 (%)
Cursus Licence											
DUT	111 096	111 296	112 480	115 360	117 344	117 339	115 697	115 018	114 681	115 780	1,0
Paces	-	-	-	-	-	-	54 986	53 404	55 523	58 046	4,5
Professions de santé (hors Paces) (4)	50 821	56 179	60 169	61 898	61 635	63 568	5 620	7 934	6 443	6 804	5,6
Licence générale	485 613	635 877	613 240	579 354	559 053	571 816	585 433	593 052	598 671	616 180	2,9
Licence professionnelle	26 776	33 988	38 700	41 371	44 654	48 388	49 642	50 607	51 474	52 057	1,1
Autres formations	222 783	62 867	53 483	50 157	49 475	50 572	52 412	53 835	52 964	53 065	0,2
Total cursus licence	897 089	900 207	878 072	848 140	832 161	851 683	863 790	873 850	879 756	901 932	2,5
Cursus master											
Master LMD	161 974	259 129	263 356	259 979	260 260	277 338	312 119	305 863	306 077	316 578	3,4
formations d'ingénieur (5)	28 677	28 455	28 807	29 173	23 204	23 148	23 873	24 660	25 063	25 747	2,7
Professions de santé	81 830	84 265	88 725	92 234	96 128	100 643	104 087	104 149	109 259	111 778	2,3
Autres formations	191 203	84 625	75 134	70 958	131 853	130 056	72 410	78 292	80 062	81 873	2,3
Total cursus master	463 684	456 474	456 022	452 344	511 445	531 185	512 489	512 964	520 461	535 976	3,0
Cursus doctorat											
Doctorat LMD	66 007	67 274	67 133	65 409	64 432	64 021	63 291	62 466	61 163	60 335	-1,4
Autres formations	1 443	1 335	1 504	1 382	1 361	1 332	1 378	1 409	1 336	1 372	2,7
Total cursus doctorat	67 450	68 609	68 637	66 791	65 793	65 353	64 669	63 875	62 499	61 707	-1,3
Ensemble	1 428 223	1 425 290	1 402 731	1 367 275	1 407 906	1 448 221	1 440 948	1 450 689	1 462 716	1 499 615	2,5

(1) Dont 62 544 en IUFM (cursus master).

(2) Dont 58 518 en IUFM (cursus master).

(3) Données révisées par rapport à l'édition 2012, pour tenir compte de l'université de Lorraine (voir « Champ »).

(4) La Paces, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique) a été mise en place à la rentrée 2010.

(5) Sont comptabilisés : les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat. Les cycles préparatoires intégrés ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieur, ils sont comptabilisés dans la rubrique « Autres formations ».

Présentation

Au 15 janvier 2014, 299 200 nouveaux entrants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer [1]. Un étudiant nouvel entrant est un étudiant s'inscrivant pour la première fois en première année de cursus licence, qu'il soit nouveau bachelier ou non. Le nombre de nouveaux entrants augmente depuis 3 ans, avec une forte hausse en 2013-2014 (+ 4,6 %).

Cette augmentation s'observe dans toutes les disciplines, à l'exception du droit et des sciences politiques (- 0,5 %). La hausse est forte en pluri-sciences (+ 17,5 %), en sciences et techniques des activités physiques et sportives (+ 15,5 %) et en santé (+ 7,8 %), plus modérée en administration économique et sociale (+ 2,8 %).

84 % des nouveaux entrants à l'université ont obtenu leur baccalauréat en 2013 [2]. Ces nouveaux bacheliers sont très majoritairement titulaires d'un baccalauréat général : c'est le cas de 79,2 % d'entre eux (+ 0,9 point par rapport à 2012-2013), 15,3 % ayant un baccalauréat technologique (+ 0,6 point) et 5,5 % un baccalauréat professionnel (- 1,5 point). Les bacheliers professionnels représentent un nouvel entrant sur dix en langues, en sciences humaines et sociales et en Staps, un sur cinq en AES.

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de baisse globale du nombre de bacheliers à la session 2013 (- 5,4 %). Néanmoins, les bacheliers généraux, parmi lesquels se recrute la grande majorité des nouveaux bacheliers entrant à l'université, ont été plus nombreux à la session 2013 (+ 3,9 % par rapport à 2012), la baisse globale étant imputable au baccalauréat professionnel (- 16,6 % suite à la fin de la période transitoire de mise en place de la réforme de la voie professionnelle).

Au final, le nombre de nouveaux bacheliers s'inscrivant à l'université est en hausse de 4,6 % à la rentrée 2013, avec des évolutions contrastées selon les filières et les types de baccalauréat. Le nombre de nouveaux bacheliers technologiques entrant en IUT a fortement augmenté (+ 13,5 %), dans un contexte de mise en place de dispositions visant à leur ouvrir plus largement l'entrée en IUT. De même, les nouveaux bacheliers professionnels, dont on a facilité l'accès aux sections de techniciens supérieurs, sont un peu moins nombreux à s'être dirigés vers l'université. Quant aux nouveaux bacheliers généraux, ils ont plus que l'année précédente poursuivi leurs études à l'université.

Définitions

Champ

Voir en 6.4.

Formation licence-master-doctorat (LMD)

Depuis la rentrée 2007, l'ensemble des universités offrent des formations LMD :

- cursus licence. Il s'agit globalement des trois premières années d'études supérieures ;
- cursus master. Il s'agit globalement des formations amenant à un diplôme de niveau bac+4 ou bac+5 ;
- cursus doctorat. À vocation recherche, il conduit à la thèse.

Nouvel entrant

Un étudiant nouvel entrant est un étudiant s'inscrivant pour la première fois en première année de cursus licence (capacité en droit et DAEU non compris) dans une université française, qu'il soit nouveau bachelier ou non (étudiant étranger ou titulaire d'un titre admis nationalement en équivalence ou en dispense du baccalauréat ou bachelier des années antérieures n'ayant pas commencé d'études universitaires auparavant).

[1] Évolution des nouveaux entrants à l'université selon la discipline (1)

(France métropolitaine + DOM)

Disciplines	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Droit, sciences politiques	32 294	33 798	34 800	35 037	35 649	38 048	37 607	38 240	39 460	39 278	
Sciences économiques, gestion	34 851	35 998	36 023	37 377	37 322	37 505	35 913	37 393	38 243	39 151	
AES	12 329	11 078	10 244	9 596	10 152	11 356	10 269	11 195	10 096	10 380	
Lettres, sciences du langage	22 029	19 867	17 925	17 086	16 965	17 646	18 192	18 098	18 610	18 934	
Langues	28 874	29 071	28 945	27 194	25 988	27 279	27 500	27 719	28 337	29 823	
Sciences humaines et sociales	47 355	48 311	44 252	38 039	35 652	39 271	40 503	40 637	41 533	42 724	
Plurilittères, langues, sciences humaines	14	685	1 040	832	883	673	904	1 176	1 246	1 273	
Sciences fondamentales et application	42 844	39 534	39 375	36 099	35 661	36 752	36 723	36 074	35 588	37 501	
Sciences de la nature et de la vie	13 679	13 616	13 669	11 912	11 336	12 522	13 093	12 586	12 591	13 048	
Staps	11 224	9 927	8 649	7 229	7 831	9 428	10 761	12 733	13 502	15 594	
Plurisciences	7 589	9 942	9 662	10 597	9 905	10 048	9 831	9 852	9 872	11 600	
Médecine-odontologie	23 825	27 069	28 852	29 303	29 791	32 135	(2) 1 695	1 802	1 835	1 995	
Pharmacie	4 949	5 616	6 227	5 717	5 053	4 468	(2) 51	50	60	70	
Plurisanté							(2) 33 403	32 570	35 103	37 829	
Total	281 856	284 512	279 663	266 018	262 188	277 131	276 445	280 125	286 076	299 200	
Évolution (en %)		0,9	-1,7	-4,9	-1,4	5,7	-0,2	1,3	2,1	4,6	

(1) Pour en savoir plus sur les DOM, les COM et la Nouvelle-Calédonie, voir 12.9.

(2) La Paces, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique) a été mise en place à la rentrée 2010, les effectifs concernés sont classés en plurisanté ce qui explique le report des effectifs.

[2] Répartition des nouveaux entrants à l'université selon le type de diplôme et la série de baccalauréat en 2013-2014 (1)

(France métropolitaine + DOM)

Type de diplôme	Bac général				Bac technologique		Bac professionnel		Non-bacheliers	Ensemble	
	Littéraire	Écono- mique	Scienti- fique	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers		Effectifs	Part des femmes (%)
Licence LMD											
Droit sciences politiques	7 169	15 712	5 828	26 847	4 221	3 265	2 298	1 759	1 181	36 409	65,8
Sciences économiques, gestion	283	9 546	3 941	12 833	2 295	1 806	1 438	1 082	1 421	18 924	46,2
AES	268	3 768	485	4 127	2 500	1 938	1 994	1 566	405	9 420	57,5
Lettres sciences du langage	8 160	2 540	2 191	11 247	1 724	1 262	1 379	967	1 015	17 009	70,7
Langues	10 899	5 725	2 879	17 405	4 349	3 052	2 961	2 124	1 441	28 254	74,9
Sciences humaines et sociales	10 180	10 690	5 123	22 742	6 962	5 168	3 655	2 554	1 427	38 037	67,6
Plurilittères, langues, sciences humaines	249	163	102	489	28	20	22	18	10	574	78,2
Sciences fondamentales et application	31	739	9 699	9 634	1 408	1 107	572	420	1 012	13 461	26,5
Sciences de la nature et de la vie	58	266	6 905	6 710	1 612	1 354	206	148	232	9 279	63,4
Staps	452	3 659	5 950	9 509	3 391	2 968	1 636	1 312	80	15 168	25,2
Plurisciences	54	209	9 222	8 731	1 161	922	314	219	529	11 489	41,5
Paces	152	724	34 385	34 209	1 683	1 479	180	144	705	37 829	65,6
Profession de santé (hors Paces)											
DUT	80	174	579	49	63	6	5	-	13	914	90,3
Ingénieurs (2)	1 233	12 009	20 237	30 999	14 690	13 710	1 513	1 216	1 302	50 984	38,0
Autres formations	-	19	401	372	25	19	2	-	60	507	25,0
Total	381	1 241	2 389	3 086	835	402	397	180	5 699	10 942	62,0
Total	39 649	67 184	110 316	198 989	46 947	38 478	18 572	13 709	16 532	299 200	56,0

(1) Nouveaux entrants en première année de cursus licence.

(2) Sont comptabilisées : les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat. Les cycles préparatoires intégrés ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieur, ils sont comptabilisés dans la rubrique « Autres formations ».

Présentation

En 2013-2014, on compte 76 universités, dont l'université de Lorraine, les COMUE de Paris-Est et de Grenoble, et les CUFR d'Albi et de Mayotte. Le nombre d'étudiants dans les universités en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (IUT et écoles d'ingénieurs inclus) augmente pour la troisième année consécutive avec une forte hausse en 2013-2014 : + 2,5 % (+ 0,8 % en 2012-2013, + 0,7 % en 2011-2012 après - 0,5 % en 2010-2011 et + 2,8 % en 2009-2010).

En 2013-2014, les effectifs sont en hausse dans toutes les académies sauf une (Aix-Marseille) où ils stagnent. Dans sept académies (les académies de Reims, de la Corse, de La Réunion, de Nantes, de Nice, de Poitiers et de Rouen) cette hausse est supérieure à 4,0 %.

Le cursus licence englobe 60,2 % des étudiants sur l'ensemble du territoire. C'est à Paris que son poids est le plus faible (51,1 %). Dans les DOM, il atteint quasiment les 80 %.

Définitions

Champ

Voir 6.4.

Formation licence-master-doctorat (LMD)

Depuis la rentrée 2007, l'ensemble des universités offrent des formations LMD :

- cursus licence. Il s'agit globalement des trois premières années d'études supérieures ;
- cursus master. Il s'agit globalement des formations amenant à un diplôme de niveau bac+4 ou bac+5 ;
- cursus doctorat. À vocation recherche, il conduit à la thèse.

CUFR, Pres, COMUE, Espé

Voir 6.4.

Les inscriptions qui relèvent des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espé) sont comptabilisées au niveau de l'académie et non des établissements partenaires. Les évolutions par établissement n'ont donc pas été calculées dans la mesure où elles sont mécaniquement à la baisse, les inscrits dans les formations aux métiers de l'enseignement et du professorat qui relevaient auparavant des universités étant désormais comptabilisés dans les Espé.

Nouveaux entrants

Voir 6.5.

[1] Population universitaire par établissement et académie en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM)

Universités et académies	Effectifs Totaux	Évolution par rapport à 2012-2013 (%) (1)	Nouveaux entrants	Poids du cursus licence (%)	Universités et académies	Effectifs Totaux	Évolution par rapport à 2012-2013 (%) (1)	Nouveaux entrants	Poids du cursus licence (%)
Aix-Marseille	59 158		11 105	55,7	Lorraine	51 439		10 690	59,5
Avignon	6 524		1 869	80,1	Nancy-Metz (y c. Espé)	52 359	1,6	10 690	58,5
Aix-Marseille (y c. Espé (1))	67 282	-0,2	12 974	56,8	Angers	21 132		4 419	61,4
Amiens	23 509		5 774	67,3	Le Mans	10 323		2 629	73,4
Amiens (y c. Espé)	24 003	1,9	5 774	65,9	Nantes	34 337		7 623	60,5
Besançon	19 641		4 398	65,3	Nantes (y c. Espé)	67 067	5,2	14 671	61,6
Besançon (y c. Espé)	20 174	2,8	4 398	63,6	Nice	26 120		5 607	61,0
Bordeaux	46 459		8 853	52,1	Toulon	8 507		2 178	74,8
Bordeaux III	14 484		3 213	77,3	Nice (y c. Espé)	35 215	4,8	7 785	63,4
Pau	11 329		2 647	70,9	Orléans	14 153		3 580	72,6
Bordeaux (y c. Espé)	74 022	2,2	14 713	58,7	Tours	22 916		5 143	61,7
Caen	23 681		5 419	63,4	Orléans-Tours (y c. Espé)	37 695	2,0	8 723	64,7
Caen (y c. Espé)	24 215	1,8	5 419	62,0	Paris I	40 021		6 168	55,5
Clermont I	14 859		3 021	56,9	Paris II	16 526		2 280	47,3
Clermont II	15 112		3 217	67,0	Paris III	17 110		3 099	63,6
Clermont-Ferrand (y c. Espé)	30 403	2,3	6 238	61,1	Paris IV	20 630		3 756	55,6
Corse	3 824		847	72,8	Paris V	30 412		4 916	46,1
Corse (y c. Espé)	3 970	5,5	847	70,1	Paris VI	32 103		5 129	49,0
Marne-la-Vallée	10 639		2 135	69,6	Paris VII	24 443		3 485	45,8
Paris VIII	22 299		3 776	64,9	Paris (y c. Espé)	182 659	1,5	28 833	51,1
Paris XII	27 137		5 676	65,0	La Rochelle	7 331		1 654	74,1
Paris XIII	20 926		4 497	66,5	Poitiers	22 820		5 064	58,1
COMUE université Paris-Est (2)	1 382		-	-	Poitiers (y c. Espé)	30 718	4,2	6 718	60,9
Créteil (y c. Espé)	83 591	0,7	16 084	63,9	Reims	22 071		5 044	67,5
Dijon	26 326		5 657	60,5	Reims (y c. Espé)	22 531	6,1	5 044	66,1
Dijon (y c. Espé)	26 882	2,4	5 657	59,3	Brest	17 383		3 898	64,2
Chambéry	12 487		2 900	73,6	Bretagne Sud	8 590		1 745	73,5
Grenoble I	15 694		3 500	58,4	Rennes I	25 662		4 142	49,4
Grenoble II	17 559		3 615,0	64,3	Rennes II	20 632		5 000	75,6
Grenoble III	5 568		1 261	66,6	Rennes (y c. Espé)	73 700	2,7	14 785	62,1
COMUE université de Grenoble (2)	3 462		-	-	Le Havre	7 250		1 767	71,1
Grenoble (y c. Espé)	55 743	2,7	11 276	59,8	Rouen	25 450		5 859	65,0
Artois	10 956		2 617	72,0	Rouen (y c. Espé)	33 427	4,0	7 626	64,9
Lille I	20 125		3 629	60,9	Mulhouse	7 444		1 651	68,8
Lille II	27 911		5 562	46,4	Strasbourg	44 160		7 326	54,8
Lille III	18 660		4 358	76,4	Strasbourg (y c. Espé)	52 403	1,8	8 977	56,0
Littoral	10 071		2 339	73,4	CUFR d'Albi	3 575		1 063	88,1
Valenciennes	10 243		2 441	72,7	Toulouse I	20 543		3 573	57,5
Lille (y c. Espé)	100 170	2,8	20 946	62,1	Toulouse II	23 708		4 543	71,7
Limoges	14 607		3 086	64,9	Toulouse III	28 766		5 833	59,7
Limoges (y c. Espé)	14 898	3,7	3 086	63,7	Toulouse (y c. Espé)	78 002	3,1	15 012	63,0
Lyon I	33 585		5 761	49,4	Cergy Pontoise	14 036		3 033	66,3
Lyon II	28 667		5 186	61,8	Évry-Val d'Essonne	8 945		2 342	75,1
Lyon III	25 922		4 958	64,4	Paris X	32 381		6 092	64,6
St-Étienne	16 578		4 244	71,8	Paris XI	28 552		4 654	54,3
Lyon (y c. Espé)	106 399	2,3	20 149	59,1	Versailles-Saint-Quentin	16 925		3 354	56,9
Montpellier I	24 446		4 119	49,5	Versailles (y c. Espé)	102 576	3,3	19 475	60,5
Montpellier II	15 133		2 751	60,6	Total France métr. (y c. Espé)	1 472 823	2,5	290 886	59,9
Montpellier III	19 311		4 930	70,0	Antilles-Guyane	12 705		3 804	74,2
Nîmes	3 658		1 332	92,8	Mayotte	719		276	100,0
Perpignan	8 636		1 854	72,9	La Réunion	12 412		4 234	78,5
Montpellier (y c. Espé)	72 719	3,2	14 986	61,2	Total DOM (y c. Espé)	26 792	4,5	8 314	77,0
					France métr. + DOM (y c. Espé)	1 499 615	2,5	299 200	60,2

so = sans objet

(1) Créées par la loi 2013-595 du 8 juillet 2013, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espé) forment les futurs enseignants de la maternelle au supérieur à compter de la rentrée 2013. Ces nouvelles écoles organisent des formations du master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) dédié aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation qui préparent aux nouveaux concours de recrutement. Cette année dans SISE n'est considérée comme étant dans le contour des Espé que la 1^{re} année des masters MEEF. Les inscriptions dans les Espé ne sont diffusables qu'au niveau académique. Il n'est plus possible de faire des évolutions par établissements pour le cursus master et par extension sur les effectifs globaux, car tous les masters préparant aux concours d'enseignement n'étaient pas identifiés dans tous les établissements les années précédentes. Les évolutions restent cependant possibles par académies.

(2) Les pôles de recherche et d'enseignement supérieur de Grenoble et Paris-Est sont devenus des COMUE (Communauté d'universités et établissements)

Présentation

En 2013-2014, 115 800 étudiants préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) en France métropolitaine et dans les DOM [1]. Cette année, le nombre d'étudiants inscrits en DUT augmente de 1 %, hausse plus importante dans le secteur de la production (+ 1,4 %) que dans celui des services (+ 0,7 %).

Le nombre des nouveaux entrants en première année de préparation du DUT est en hausse cette année (+ 2,7 %). Parmi eux, le nombre de bacheliers technologiques a fortement crû (+ 12,5 %), alors même que le nombre de lauréats de la session 2013 était stable (- 0,2 %) : l'entrée en IUT a été plus largement ouverte que par le passé aux bacheliers technologiques. En conséquence, les bacheliers généraux, dont le nombre était pourtant en hausse à la session 2013 (+ 3,9 %), sont moins nombreux à entrer en IUT (- 0,5 %).

Au total, la part des bacheliers technologiques parmi les nouveaux entrants préparant un DUT en 2013 atteint 28,8 %, soit 2,5 points de plus par rapport à l'année précédente [2]. La part des bacheliers généraux perd 2 points pour atteindre 65,7 % en 2013, celle des bacheliers professionnels, très peu nombreux en IUT, perd un demi-point et atteint 3 %.

Globalement, les étudiants préparant un DUT se répartissent à 58,7 % dans le domaine des services et 41,3 % dans celui de la production [3]. Dans le secteur des services, près de 60 % des effectifs se concentrent dans deux spécialités : « Gestion des entreprises et des administrations » et « Techniques de commercialisation ».

Les femmes représentent 39,2 % de l'ensemble des effectifs préparant un DUT. Elles sont quasiment à parité avec les hommes dans le secteur des services (50,4 %), mais elles ne représentent que 23,4 % des effectifs du secteur de la production. Dans ce secteur, elles sont cependant majoritaires dans les spécialités « Chimie » (55 %) et « Génie biologique » (63 %). Globalement depuis 2003-2004, la proportion de femmes dans les spécialités du secteur « production » s'est accrue de 2,7 points et a baissé du même nombre de points dans le secteur « services ». La part des femmes dans l'ensemble des spécialités de DUT est relativement stable entre 2003 et 2013 (- 0,2 point).

Définitions

Champ

Sont recensés uniquement les étudiants inscrits en IUT en préparation du DUT. Ne sont plus mentionnés les effectifs inscrits en formations post-DUT et en licences professionnelles.

Les effectifs prennent en compte toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance...).

IUT

Les instituts universitaires de technologie, rattachés aux universités, ont été créés en 1965. 113 IUT fonctionnent à la rentrée 2013 en France métropolitaine et dans les DOM (il n'y a pas d'IUT à Mayotte).

Les IUT préparent aux diplômes universitaires de technologie (DUT), aux diplômes post-DUT (formation d'un an à temps plein après deux années d'enseignement supérieur) et aux licences professionnelles.

Spécialités

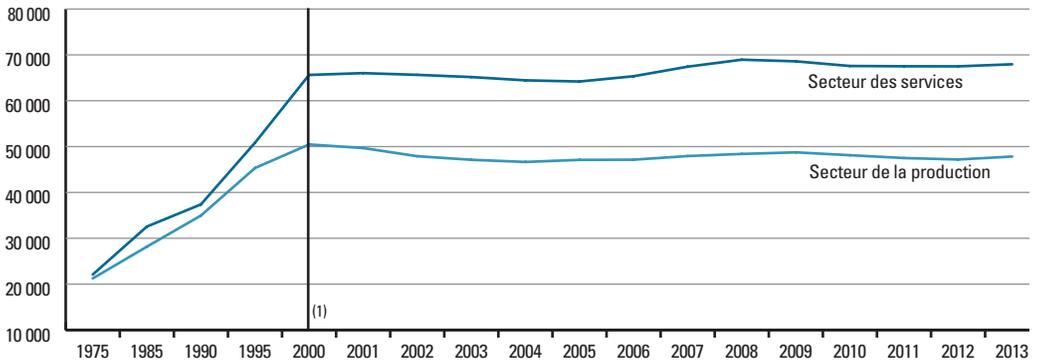
Les spécialités des diplômes universitaires de technologie sont définies dans le cadre de l'espace européen, notamment par l'arrêté du 10 août 2005 relatif au DUT dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. L'enseignement dispensé est assuré dans 25 spécialités. En seconde année, le choix est encore plus large avec des options proposées dans certaines spécialités.

Nouveaux entrants

Voir « Définitions » en 6.5.

[1] Évolution du nombre d'étudiants préparant un DUT

(France métropolitaine + DOM)



(1) Les données avant 2000 ne sont pas annuelles.

[2] Origine scolaire des étudiants entrant en première année de DUT en 2013-2014 (%)

(France métropolitaine + DOM)

Domaines de spécialité	Bacs généraux				Bacs technologiques				Bacs pro	Autres origines (2)	Total	Effectifs d'entrants 2013-2014	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	Total	ST12D (1)	STG	Autres	Total					
Production	62,5	1,5	0,1	64,1	23,3	0,7	5,7	29,7	2,4	3,8	100,0	21 446	3,2
Services	23,1	39,6	4,1	66,8	4,5	22,3	1,3	28,1	3,4	1,7	100,0	29 538	2,4
Total	39,7	23,6	2,4	65,7	12,4	13,2	3,2	28,8	3,0	2,6	100,0	50 984	2,7

(1) ST12D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, STI pour les années antérieures à 2013.

(2) Capacité en droit, titre étranger admis nationalement en équivalence, titre français admis nationalement en dispense, promotion sociale, validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels, autres cas.

[3] Répartition des effectifs préparant un DUT en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM)

Spécialités	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Rappel 2012-2013 Effectifs
Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile	5	14	19	73,7	55
Chimie	1 540	1 882	3 422	55,0	3 435
Génie biologique	2 423	4 139	6 562	63,1	6 595
Génie chimique - génie des procédés	648	465	1 113	41,8	1 147
Génie civil - construction durable (ex-génie civil)	4 227	820	5 047	16,2	5 098
Génie électrique et informatique industrielle	7 280	534	7 814	6,8	7 768
Génie industriel et maintenance	1 840	140	1 980	7,1	1 875
Génie mécanique et productique	6 613	524	7 137	7,3	6 848
Génie thermique et énergie	1 986	201	2 187	9,2	2 100
Hygiène, sécurité et environnement	1 325	538	1 863	28,9	1 872
Mesures physiques	3 760	788	4 548	17,3	4 433
Packaging, emballage et conditionnement (ex-génie du conditionnement et de l'emballage)	125	149	274	54,4	254
Qualité, logistique industrielle et organisation	1 501	542	2 043	26,5	1 946
Réseaux et télécommunications	2 544	263	2 807	9,4	2 712
Science et génie des matériaux	833	180	1 013	17,8	1 044
Total du secteur de la Production	36 650	11 179	47 829	23,4	47 182
Carrières juridiques	498	1 944	2 442	79,6	2 382
Carrières sociales	647	2 693	3 340	80,6	3 310
Gestion des entreprises et des administrations	8 960	11 116	20 076	55,4	20 154
Gestion administrative et commerciale des organisations (ex-gestion administrative et commerciale)	776	1 372	2 148	63,9	2 022
Gestion, logistique et transport	1 902	803	2 705	29,7	2 667
Information - communication	781	3 031	3 812	79,5	3 861
Informatique	8 193	688	8 881	7,7	8 581
Métiers du multimédia et de l'internet (ex-services et réseaux de communications)	2 351	1 176	3 527	33,3	3 432
Statistiques et informatique décisionnelle	743	365	1 108	32,9	1 083
Techniques de commercialisation	8 858	11 054	19 912	55,5	20 007
Total du secteur des services	33 709	34 242	67 951	50,4	67 499
Ensemble	70 359	45 421	115 780	39,2	114 681

Présentation

En 2013-2014, 126 500 étudiants suivent une formation d'ingénieurs, soit 1,7 % de plus par rapport à la rentrée précédente [1].

La plus forte augmentation du nombre d'étudiants inscrits provient cette année des écoles sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (+ 2,5 %), puis des écoles privées (+ 1,8 %). Quant aux écoles sous tutelle d'un ministère autre que celui de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, leur nombre d'étudiants diminue (- 1,7 %).

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche forme toujours plus de la moitié des futurs ingénieurs (près de six sur dix), 40 % de ces étudiants étant inscrits dans une école interne ou rattachée à une université [2]. Ce pourcentage est stable par rapport à l'année précédente.

À la rentrée 2013, dans les formations d'ingénieurs, le nombre de filles continue d'augmenter, mais de façon plus modérée (+ 2,2 %) et le taux de féminisation est stable par rapport à l'année précédente (28,2 % contre 28,1 % l'année dernière). La part des filles est très variable selon le type d'école.

La proportion de filles à l'Ensam augmente cette année, avec 14,2 % de filles (soit + 0,7 point par rapport à 2012). Cette école reste la moins féminisée de toutes, à l'inverse des écoles d'ingénieurs sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture qui accueillent davantage de filles que de garçons (67 %, en baisse de 0,9 point).

Le flux de nouveaux inscrits poursuit sa hausse cette année avec 43 000 nouveaux inscrits, soit 2,8 % de plus qu'en 2012 [3]. Cette hausse est plus marquée pour les écoles privées (+ 3,6 %). Elle est plus modérée dans les écoles relevant des autres ministères (+ 2,9 %) et dans celles relevant du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche (+ 2,4 %).

La voie d'intégration la plus fréquente reste celle des classes préparatoires aux grandes écoles avec 39,6 % des élèves intégrant une formation d'ingénieur, malgré une baisse de 0,2 point. En 2013, les admissions à la suite d'un baccalauréat augmentent (28,5 % des nouveaux inscrits, en hausse de 0,4 point), alors que celles consécutives à un DUT ou un BTS stagnent (13,4 % des entrants en 2013 comme en 2012).

Définitions

Champ

Étudiants inscrits dans un cycle ingénieur ou ingénieur spécialisé, d'une école habilitée à délivrer un diplôme reconnu, quel que soit le régime d'inscription.

Écoles d'ingénieurs

Ensemble des établissements publics et privés, quel que soit le ministère de rattachement, habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs (CTI). Établissements de France métropolitaine et des DOM (il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte). Les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine – devenue grand établissement en 2011 – ont été maintenues dans les effectifs des écoles internes universitaires.

Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)

Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) ont été créées spécialement pour rapprocher les écoles du monde du travail. Les FIP accueillent des étudiants titulaires d'un Bac+2 pour des cursus de trois ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Les diplômes obtenus dans le cadre d'une FIP sont reconnus par la commission des titres d'ingénieurs (CTI). Les étudiants inscrits dans ces formations ne figurent pas dans le tableau.

Insa

Instituts nationaux de sciences appliquées.

Ensam

École nationale supérieure des arts et métiers.

[1] Évolution des effectifs des formations d'ingénieurs (1) (France métropolitaine + DOM) (2)

Types d'écoles	1980 1981	1990 1991	2000 2001	2005 2006	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	Évolution 2013/2012 (%)
Écoles sous tutelle du MENESR	20 650	34 475	52 537	59 503	64 993	67 353	68 808	69 690	71 437	2,5
Écoles internes ou rattachées aux universités (3)	nd	12 234	19 887	23 419	24 062	24 657	28 144	28 332	28 400	0,2
Autres écoles du MENESR	nd	22 241	32 650	36 084	40 931	42 696	40 664	41 358	43 037	4,1
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	8 127	10 865	14 670	16 607	16 447	17 643	18 147	19 074	18 750	-1,7
Agriculture, pêche	2 506	3 078	4 010	4 386	4 791	4 637	4 823	4 606	4 678	1,6
Défense	2 347	3 238	3 803	4 009	4 080	4 186	4 091	4 639	4 288	-7,6
Industrie	1 083	1 571	3 201	3 818	3 228	4 226	4 456	4 658	4 304	-7,6
Mer							175	376	348	-7,4
Télécommunications	666	1 302	1 760	2 076	1 990	2 013	2 000	1 996	2 046	2,5
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 509	1 537	1 610	1 808	1 828	1 826	1 838	0,7
Santé	25	18	8	27	21	23	18		14	
Économie et Finances				294	220	211	225	436	646	48,2
Ville de Paris	254	320	379	460	507	539	531	537	588	9,5
Écoles privées	8 490	14 002	22 106	25 268	30 226	32 586	34 616	35 684	36 319	1,8
Ensemble des formations d'ingénieurs	37 267	59 342	89 313	101 378	112 253	117 582	121 571	124 448	126 506	1,7

(1) Hors formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) et hors cycle préparatoire ingénieurs.

(2) Il n'y a pas d'écoles d'ingénieurs à Mayotte.

(3) Depuis la rentrée 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine devenue grand établissement sont maintenues avec les effectifs universitaires, en écoles internes.

nd : non disponible.

[2] Répartition des effectifs des formations d'ingénieurs en 2013-2014 (1) (France métropolitaine + DOM)

	Nbre implan- tations géo- graphiques	Inscrits en 2013	Répartition (%)	Évolution des effectifs 2013/2012	dont étudiantes	Part des femmes (%)	Évolution effectifs femmes 2013/2012
Écoles sous tutelle du MENESR	131	71 437	56,5	2,5	19 411	27,2	2,6
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	79	28 400	22,4	0,2	8 295	29,2	-0,4
Autres écoles du MENESR	52	43 037	34,0	4,1	11 116	25,8	5,0
Universités de technologie	5	5 966	4,7	0,2	1 520	25,5	4,6
Insa (3)	8	12 643	10,0	9,8	3 805	30,1	8,3
Ensam	8	4 245	3,4	0,0	604	14,2	5,4
Écoles centrales	6	7 349	5,8	4,3	1 659	22,6	1,7
Autres écoles (4)	25	12 834	10,1	1,9	3 528	27,5	3,4
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	50	18 750	14,8	-1,7	6 574	35,1	0,2
Agriculture, pêche	14	4 678	3,7	1,6	3 132	67,0	0,1
Défense	9	4 288	3,4	-7,6	706	16,5	-7,2
Industrie	10	4 304	3,4	-7,6	1 225	28,5	-2,9
Mer	2	348	0,3	-7,4	31	8,9	-3,1
Télécommunications	5	2 046	1,6	2,5	461	22,5	0,0
Équipement, transport, logement	5	1 838	1,5	0,7	553	30,1	3,6
Santé	1	14	0,0		7	50,0	
Économie et Finances	2	646	0,5	48,2	238	36,8	40,0
Ville de Paris	2	588	0,5	9,5	221	37,6	1,8
Écoles privées	75	36 319	28,7	1,8	9 715	26,7	2,6
Ensemble des formations d'ingénieurs	256	126 506	100,0	1,7	35 700	28,2	2,2

(1) Hors formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) et hors cycle préparatoire ingénieurs.

(2) Les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine devenue grand établissement sont maintenues avec les effectifs universitaires, en écoles internes.

(3) Création de l'Insa Centre Val de Loire (fusion de l'ENSI de Bourges et de l'ENIVL de Blois).

(4) Y compris l'INP de Toulouse et l'Institut polytechnique de Grenoble.

[3] Origine scolaire des nouveaux inscrits dans les formations d'ingénieurs en 2013-2014 (%)

(France métropolitaine + DOM)

Niveau de l'étudiant à l'entrée	Bac	CPI (1)	CPGE	Université (2)	DUT-BTS	Autres (3)	Total (4)	Effectifs 2013
Écoles publiques sous tutelle du MENESR	27,6	0,1	37,2	5,4	15,8	13,8	100,0	24 177
Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	3,6	4,9	67,6	5,7	4,7	13,4	100,0	6 554
Écoles privées	43,1	0,9	30,0	4,0	13,0	9,1	100,0	12 226
Ensemble	28,5	1,0	39,6	5,0	13,4	12,4	100,0	42 957
Rappel 2012	28,1	0,7	39,8	5,8	13,4	12,2	100,0	41 782

(1) Cycle préparatoire intégré.

(2) Comprend les anciens Deug, maîtrise, DEA, DESS, licence LMD et master LMD.

(3) Tous les autres diplômes, essentiellement diplômes étrangers.

(4) Total des origines connues.

Présentation

À la rentrée 2013, 195 écoles forment 134 200 étudiants aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente. Les effectifs des écoles de commerce et de gestion augmentent de 2,4 % par rapport à ceux de 2012 [1]. Seul le groupe d'écoles I (voir « Définitions ») accueille un nombre plus élevé d'étudiants : les effectifs progressent de 3,3 %. Les effectifs des groupes II et III baissent respectivement de 5,9 % et 2,1 % [2].

Avec 117 500 étudiants (88 %), les 91 établissements du groupe I constituent le contingent le plus important en termes d'effectifs. 89,7 % des inscrits sont en formation initiale sous statut scolaire, 5,0 % en apprentissage et 5,3 % en formation continue. Au sein de ces écoles, 101 000 étudiants préparent un diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Plus des trois quarts d'entre eux sont inscrits dans une formation délivrant un diplôme de niveau bac+5 de grade master.

Le nombre de nouveaux inscrits dans ces écoles du groupe I est en hausse de 3,7 % à la rentrée 2013 (39 800 contre 38 400 en 2012). Près d'un tiers d'entre eux intègrent une formation dont le niveau requis à l'entrée est le baccalauréat. 43 % des nouveaux entrants ont intégré une école après une formation de niveau bac+2 (CPGE, DUT, BTS,...) [3].

Au nombre de 29, les écoles du groupe II comptent 5 400 étudiants (4,0 %), dont 2 200 nouveaux inscrits à la rentrée 2013. Alors qu'il comporte un grand nombre d'établissements (75), le groupe III forme seulement 11 200 étudiants, soit 8,4 % des étudiants en 2013, dont 5 100 nouveaux inscrits [2].

En 2013-2014, les étudiants en écoles de commerce représentent 49,7 % des inscrits.

La part d'étudiants étrangers s'élève à 16,3 %. C'est dans le groupe II qu'ils sont proportionnellement les plus nombreux (20,5 %).

Définitions

Champ

Étudiants inscrits en écoles de commerce et de gestion en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, quel que soit le régime d'inscription (formation initiale sous statut scolaire, apprentissage, formation continue, financée ou non).

Il est à noter que pour 86 établissements représentant 9 % du total des effectifs (tous issus des groupes II et III), seuls les effectifs en formation initiale sous statut scolaire sont disponibles.

Les inscriptions en BTS ne sont pas comptabilisées.

Les écoles de commerce et de gestion sont des établissements privés ou consulaires

Elles sont classées en trois groupes (I, II et III) :

- les écoles du groupe I sont reconnues par l'État et au moins l'un de leurs diplômes est visé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- les écoles du groupe II sont également reconnues par l'État, mais aucun de leurs diplômes n'est visé par le ministère ;
- les écoles du groupe III ne sont pas reconnues par l'État et aucun de leurs diplômes n'est visé par le ministère (Voir aussi la rubrique « Définitions » de la fiche 8.24 pour des précisions sur le visa du ministère).

⚠ Avertissement

Les données présentées ici comprennent l'ensemble des étudiants inscrits quel que soit leur statut (scolaire, apprenti, formation continue). Elles diffèrent donc de celles présentées dans les éditions précédentes qui concernaient uniquement les inscriptions en formation initiale sous statut scolaire.

 Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

- Système d'information SISE recensant des données individuelles sur le champ de la formation initiale sous statut scolaire, de l'apprentissage et de la formation continue (financée ou non).

- Enquête n° 26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, recensant des données agrégées sur le seul champ de la formation initiale sous statut scolaire.

① Pour en savoir plus

- Notes d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) : 10.10, 08.30.
- Tableaux statistiques, n° 7179.

[1] Évolution des effectifs inscrits en école de commerce (hors BTS)

(France métropolitaine + DOM) (1)

	2000 2001 (2)	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014
Effectifs	nd	88 437	87 333	95 835	100 609	116 303	121 317	126 698	131 043	134 177
<i>dont formation initiale sous statut scolaire</i>	63 905	85 092	83 333	90 838	95 968	109 109	112 371	117 967	119 632	121 489
Évolution annuelle en %	-	-	-1,2	9,7	5,0	15,6	4,3	4,4	3,4	2,4
Nombre d'écoles	230	223	219	210	206	212	213	210	208	195

(1) Il n'y a pas d'école de commerce, gestion, vente à Mayotte.

(2) Données disponibles uniquement sur le champ de la formation initiale sous statut scolaire.

[2] Effectifs selon le type d'école et le type de diplôme préparé en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM) (1)

Types d'écoles/types de diplôme préparé	Nombre d'écoles	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Part des étrangers (%)	Rappel effectifs 2012-2013	Évolution annuelle en %
Groupe I	91	59 874	57 610	117 484	49,0	16,4	113 776	3,3
<i>dont diplômes visés :</i>		51 824	49 191	101 015	48,7	13,1	98 687	2,4
<i>de niveau bac+3</i>		5 504	4 519	10 023	45,1	6,7	9 189	9,1
<i>de niveau bac+4</i>		4 652	4 388	9 040	48,5	9,9	8 945	1,1
<i>de niveau bac+5</i>		1 685	1 518	3 203	47,4	9,8	3 348	-4,3
<i>de niveau bac+5 grade master</i>		39 983	38 766	78 749	49,2	14,4	77 205	2,0
Groupe II	29	2 700	2 720	5 420	50,2	20,5	5 757	-5,9
Groupe III	75	4 975	6 298	11 273	55,9	13,3	11 510	-2,1
Total	195	67 549	66 628	134 177	49,7	16,3	131 043	2,4

(1) Il n'y a pas d'école de commerce, gestion, vente à Mayotte.

[3] Niveau de formation des étudiants à leur entrée dans une école du groupe I en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM) (1)

Niveau à l'entrée	Groupe I		Effectifs 2012-2013	Évolution annuelle (%)
	Effectifs	%		
Bac	12 982	32,6	13 941	-6,9
Bac+2	17 146	43,0	16 918	1,3
Bac+3	2 114	5,3	1 986	6,4
Bac+4	5 136	12,9	4 035	27,3
Bac+5 et plus	2 462	6,2	1 550	58,8
Total	39 840	100,0	38 430	3,7

(1) Il n'y a pas d'école de commerce, gestion, vente à Mayotte.

Présentation

À la rentrée 2013, 83 500 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) [1]. Depuis la réforme de 1995, les effectifs n'ont cessé d'augmenter, mis à part une année de baisse en 2010-2011. Avec une hausse de 1,6 % par rapport à la rentrée précédente, le nombre d'étudiants inscrits en CPGE atteint son pic. Cette croissance est plus prononcée pour le secteur privé (+ 4,2 %) que pour le secteur public (+ 1,1 %). L'enseignement public assure la formation de 83,6 % des étudiants inscrits en CPGE.

L'augmentation des effectifs en classes préparatoires s'observe dans toutes les filières. Les effectifs des classes scientifiques augmentent de 1,4 % en 2013-2014. La hausse se ressent essentiellement en seconde année (+ 2,4 % par rapport à 2012 contre + 0,4 % en première année) [2]. Comme l'an dernier, ce sont les effectifs des classes économiques et commerciales qui croissent le plus fortement cette année (+ 2,1 %), résultat d'une baisse de 1 % en première année et d'une hausse de 5,7 % en seconde année. Enfin, le nombre d'inscrits dans la filière littéraire augmente aussi (+ 1,3 %) et de façon plus importante en première année (+ 1,8 % contre + 0,8 % en seconde année).

35 100 femmes sont inscrites en classes préparatoires, soit 42 % des effectifs totaux. En classes littéraires, la prépondérance des femmes est manifeste : avec trois inscrites sur quatre, elles y sont largement majoritaires. Inversement, dans les préparations scientifiques, les filles sont présentes en faible proportion (29,5 %), alors qu'on est proche de la parité dans les classes économiques et commerciales (54,4 % d'étudiantes).

À la rentrée 2013, le nombre d'étudiants entrant en CPGE n'augmente que très légèrement (+ 0,3 %). Avec 24 000 nouveaux entrants, la filière scientifique connaît la même progression (+ 0,3 %) tandis que l'effectif d'entrants dans la filière économique et commerciale (10 000) baisse de 0,7 %. Le nombre de nouveaux inscrits dans la filière littéraire augmente quant à lui de 1,7 % [3]. Sur 40 900 nouveaux étudiants en première année, 93,8 % viennent d'obtenir un baccalauréat général, 5,3 % un baccalauréat technologique et 0,9 % proviennent d'autres filières de l'enseignement supérieur.

Bien que leur part diminue de près d'un point par rapport à 2012, les bacheliers scientifiques restent les plus nombreux (69,6 %). Ils représentent presque la totalité des nouveaux inscrits dans les classes scientifiques, plus de 40 % dans les classes économiques et moins d'un quart dans les classes littéraires.

La proportion de bacheliers littéraires parmi les entrants en CPGE est en légère hausse (9,4 % cette année contre 8,6 % à la rentrée 2012). La part des bacheliers économiques reste stable.

Définitions

Champ

Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics ou privés, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (il n'y a pas de CPGE à Mayotte). À partir de l'année scolaire 2012-2013, les CPGE intégrées à l'université sont prises en compte.

CPGE

Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles se répartissent en trois filières :

- la filière scientifique prépare aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires ;
- la filière économique et commerciale prépare aux écoles supérieures de commerce et de gestion, aux écoles normales supérieures et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques ;
- la filière littéraire prépare aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux instituts d'études politiques et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques.

 Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

- Système d'information Scolarité.
- Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture.
- Système d'information Sise (depuis l'année 2012-2013).

Pour en savoir plus

- Note d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) 12.02.
- Tableaux statistiques, n° 7163, n° 7141.

[1] Évolution des effectifs d'étudiants en CPGE

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé) (1)

	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014
Filière scientifique	46 467	47 369	47 772	48 361	49 279	49 909	49 678	49 747	50 479	51 202
Évolution annuelle en %	2,4	1,9	0,9	1,2	1,9	1,3	-0,5	0,1	1,5	1,4
Filière économique et commerciale	15 792	16 177	17 092	18 323	19 202	19 447	18 490	18 598	19 316	19 727
Évolution annuelle en %	-2,1	2,4	5,7	7,2	4,8	1,3	-4,9	0,6	3,9	2,1
Filière littéraire	10 888	11 244	11 296	11 388	11 522	11 779	11 706	12 066	12 426	12 591
Évolution annuelle en %	3,3	3,3	0,5	0,8	1,2	2,2	-0,6	3,1	3,0	1,3
Total	73 147	74 790	76 160	78 072	80 003	81 135	79 874	80 411	82 221	83 520
Évolution annuelle en %	1,5	2,2	1,8	2,5	2,5	1,4	-1,6	0,7	2,3	1,6

(1) Il n'y a pas de CPGE à Mayotte.

Note - À la rentrée 2013, 95 étudiants suivent une CPGE intégrée à l'université. Ils étaient 56 en 2012 (information issue de Sise-universités).

[2] Effectifs d'étudiants en CPGE par année et par sexe en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé) (1)

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Éducation nationale	38 568	29 410	67 978	8 610	5 026	13 636	47 178	34 436	81 614	42,2
Filière scientifique	29 572	12 872	42 444	5 604	1 680	7 284	35 176	14 552	49 728	29,3
Première année	13 882	6 298	20 180	2 863	818	3 681	16 745	7 116	23 861	29,8
Deuxième année	15 690	6 574	22 264	2 741	862	3 603	18 431	7 436	25 867	28,7
Filière économique et commerciale	6 162	8 180	14 342	2 615	2 485	5 100	8 777	10 665	19 442	54,9
Première année	3 163	4 364	7 527	1 289	1 243	2 532	4 452	5 607	10 059	55,7
Deuxième année	2 999	3 816	6 815	1 326	1 242	2 568	4 325	5 058	9 383	53,9
Filière littéraire	2 834	8 358	11 192	391	861	1 252	3 225	9 219	12 444	74,1
Première année	1 507	4 667	6 174	222	522	744	1 729	5 189	6 918	75,0
Deuxième année	1 327	3 691	5 018	169	339	508	1 496	4 030	5 526	72,9
Autres ministères	1 220	639	1 859	22	25	47	1 242	664	1 906	34,8
Filière scientifique	911	563	1 474	-	-	-	911	563	1 474	38,2
Première année	436	190	626	-	-	-	436	190	626	30,4
Deuxième année	475	373	848	-	-	-	475	373	848	44,0
Filière économique et commerciale	204	34	238	22	25	47	226	59	285	20,7
Première année	113	18	131	9	18	27	122	36	158	22,8
Deuxième année	91	16	107	13	7	20	104	23	127	18,1
Filière littéraire	105	42	147	-	-	-	105	42	147	28,6
Première année	58	26	84	-	-	-	58	26	84	31,0
Deuxième année	47	16	63	-	-	-	47	16	63	25,4
Total	39 788	30 049	69 837	8 632	5 051	13 683	48 420	35 100	83 520	42,0
Filière scientifique	30 483	13 435	43 918	5 604	1 680	7 284	36 087	15 115	51 202	29,5
Première année	14 318	6 488	20 806	2 863	818	3 681	17 181	7 306	24 487	29,8
Deuxième année	16 165	6 947	23 112	2 741	862	3 603	18 906	7 809	26 715	29,2
Filière économique et commerciale	6 366	8 214	14 580	2 637	2 510	5 147	9 003	10 724	19 727	54,4
Première année	3 276	4 382	7 658	1 298	1 261	2 559	4 574	5 643	10 217	55,2
Deuxième année	3 090	3 832	6 922	1 339	1 249	2 588	4 429	5 081	9 510	53,4
Filière littéraire	2 939	8 400	11 339	391	861	1 252	3 330	9 261	12 591	73,6
Première année	1 565	4 693	6 258	222	522	744	1 787	5 215	7 002	74,5
Deuxième année	1 374	3 707	5 081	169	339	508	1 543	4 046	5 589	72,4

(1) Il n'y a pas de CPGE à Mayotte.

[3] Origine scolaire des étudiants entrant en première année de CPGE en 2013-2014 (%)

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé) (1)

	Bacs généraux			Bacs techno	Autres origines (2)	Total	Effectifs d'entrants 2013-2014	Progression annuelle d'entrants (%)
	S	ES	L					
Filière scientifique	94,3	0,0	0,0	4,8	0,9	100,0	23 986	0,3
Filière économique et commerciale	42,8	45,6	0,6	10,0	1,0	100,0	10 027	-0,7
Filière littéraire	22,5	21,7	54,9	0,0	1,0	100,0	6 881	1,7
Total	69,6	14,8	9,4	5,3	0,9	100,0	40 894	0,3

(1) Il n'y a pas de CPGE à Mayotte.

(2) Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

Présentation

À la rentrée 2013, 255 000 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs (STS) (97,1 %), en classes de mise à niveau pour BTS (2,3 %) et en préparation au diplôme des métiers d'art (0,6 %).

Après une hausse de 3,1 % entre 2011 et 2012, les effectifs de ces formations sont restés quasiment stables en 2013 (+ 0,5 %). Les effectifs du secteur public continuent de progresser (+ 1,1 %) contrairement à ceux du secteur privé, en baisse pour la première fois depuis la rentrée 2004 (- 0,8 %) [1].

Les établissements relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche comptent 232 800 étudiants et forment plus de neuf étudiants sur dix inscrits en STS [2]. Le ministère en charge de l'agriculture (20 000 étudiants) forme 7,8 % des étudiants. Le nombre d'inscrits en STS agricoles progresse de 2,3 % à la rentrée 2013 (+ 7,8 % à la rentrée 2012).

Depuis plusieurs années déjà, on dénombre autant de femmes que d'hommes en STS et assimilés. Les établissements de l'enseignement public sont moins féminisés que ceux du secteur privé (47,8 % contre 55,6 %) car ils offrent plus souvent des formations industrielles, davantage suivies par les hommes. Les formations dépendant du ministère de l'agriculture (STS agricoles) ont le taux de féminisation le moins élevé (41,4 %).

Contrairement aux deux rentrées précédentes, le nombre d'entrants en première année de STS diminue à la rentrée 2013 (- 2,4 %). Les sections de techniciens supérieurs et assimilés restent majoritairement fréquentées par les bacheliers technologiques, même si leur part continue de baisser (- 3,5 points) [3]. Ils représentent 33,8 % des effectifs totaux des entrants alors qu'ils constituent seulement un cinquième des admis au baccalauréat 2013. La part des bacheliers professionnels continue d'augmenter : elle est de 27,4 % en 2013 (26,1 % en 2012 et 21,7 % en 2011). La part des bacheliers généraux parmi les entrants en STS est stable et inférieure de 8,8 points à celle des bacheliers professionnels.

L'afflux de bacheliers professionnels, qui se fait au détriment des bacheliers technologiques, modifie le recrutement dans les STS de la production : pour la deuxième année consécutive, les bacheliers professionnels sont majoritaires (33,9 % des recrutements) et devancent de plus de 10 points le recrutement des bacheliers STI (22 %). Dans le secteur des services, les bacheliers STG sont toujours prépondérants (26,9 %) même si leur part est en diminution (- 4 points au profit des bacheliers professionnels).

Définitions

Champ

Les étudiants sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics ou privés quel que soit le ministère de tutelle (principalement éducation nationale, enseignement supérieur et recherche, agriculture), en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte à partir de la rentrée 2011).

STS et assimilés

Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA.

STS

Les sections de techniciens supérieurs sont des classes qui préparent, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS). Y sont assimilées les préparations au DTS (diplôme de technicien supérieur) et au DCESE (diplôme de conseiller en économie sociale et familiale).

Classes de mise à niveau

Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS « Arts appliqués » et « Hôtellerie-restauration » qui ne sont pas titulaires de ces baccalauréats.

DMA

Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat.

 Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

- Système d'information Scolarité.

- Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) : 11.04 ; 10.04.

- Tableaux statistiques, n° 7164, 7142.

[1] Évolution des effectifs d'étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS et DMA

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011)

	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012 hors Mayotte	2011 2012 y c. Mayotte	2012 2013	2013 2014
Public	162 051	159 774	158 848	158 671	161 220	162 298	163 492	163 767	168 772	170 705
Évolution annuelle en %	- 0,1	- 1,4	- 0,6	- 0,1	1,6	0,7	0,7	0,9	3,1	1,1
% par rapport à l'effectif total	70,3	70,0	68,8	67,8	67,1	67,0	66,5	66,6	66,5	67,0
Privé	68 352	68 555	72 029	75 493	79 102	79 949	82 258	82 258	84 957	84 262
Évolution annuelle en %	0,4	0,3	5,1	4,8	4,8	1,1	2,9	2,9	3,3	- 0,8
% par rapport à l'effectif total	29,7	30,0	31,2	32,2	32,9	33,0	33,5	33,4	33,5	33,0
Public + Privé	230 403	228 329	230 877	234 164	240 322	242 247	245 750	246 025	253 729	254 967
Évolution annuelle en %	0,1	- 0,9	1,1	1,4	2,6	0,8	1,4	1,6	3,1	0,5
% par rapport à l'effectif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture - À la rentrée 2013, 170 705 étudiants sont inscrits en STS (et assimilés) dans un établissement public. Cet effectif est en hausse de 1,1 % par rapport à celui de 2012. Il représente 67 % de l'effectif total des STS (et assimilés) de 2013.

[2] Effectifs d'étudiants selon la formation et le ministère de tutelle en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Éducation nationale et enseignement supérieur	81 924	76 544	158 468	31 991	42 304	74 295	113 915	118 848	232 763	51,1
Classes de mise à niveau	624	1 825	2 449	1 027	2 021	3 048	1 651	3 846	5 497	70,0
STS en 1, 2 et 3 ans	80 905	73 883	154 788	30 850	40 183	71 033	111 755	114 066	225 821	50,5
DMA en 1 et 2 ans	395	836	1 231	114	100	214	509	936	1 445	64,8
Agriculture	7 113	5 124	12 237	4 601	3 160	7 761	11 714	8 284	19 998	41,4
STS en 1, 2 et 3 ans	7 113	5 124	12 237	4 601	3 160	7 761	11 714	8 284	19 998	41,4
Autres ministères	-	-	-	781	1 425	2 206	781	1 425	2 206	64,6
Classes de mise à niveau	-	-	-	104	188	292	104	188	292	64,4
STS en 1, 2 et 3 ans	-	-	-	655	1 211	1 866	655	1 211	1 866	64,9
DMA en 1 et 2 ans	-	-	-	22	26	48	22	26	48	54,2
Total	89 037	81 668	170 705	37 373	46 889	84 262	126 410	128 557	254 967	50,4

[3] Origine scolaire des étudiants entrant en première année de STS, classes de mise à niveau pour BTS et DMA en 2013-2014 (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Domaines de spécialité	Bacs généraux			Bacs technologiques			Bacs pro	Autres origines (1)	Total	Effectifs d'entrants 2013-2014	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	STI	STG	Autres					
Disciplinaire (lettres et arts)	1,5	0,0	0,0	19,1	0,0	0,0	0,0	79,4	100,0	68	ns
Production	10,9	2,1	3,7	22,0	1,1	8,8	33,9	17,3	100,0	44 994	-6,0
Services	5,1	10,8	3,7	1,8	26,9	6,0	24,0	21,7	100,0	86 082	-0,3
Total	7,1	7,8	3,7	8,8	18,0	7,0	27,4	20,2	100,0	131 144	-2,4

(1) Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

ns : valeur non significative.

Lecture - En 2013, 10,9 % des étudiants entrant en STS production ont obtenu un bac S. Entre 2012 et 2013, l'effectif des entrants en STS production a diminué de 6 %.

Présentation

À la rentrée 2013, 255 000 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs (97,1 %), en classes de mises à niveau pour BTS (2,3 %) et en préparation au diplôme des métiers d'art (0,6 %). Un tiers des étudiants est inscrit dans les spécialités de la production [1]. Dans ce domaine, près d'un étudiant sur trois est inscrit en « Technologies de commandes des transformations industrielles » ou en « Technologies industrielles fondamentales ».

Dans les spécialités des services, les formations de « Commerce, vente » et « Comptabilité, gestion » regroupent près de la moitié des étudiants.

Les établissements privés forment un tiers des étudiants avec une part plus élevée dans les spécialités des services (38,1 %) que dans les spécialités de la production (23 %).

Les spécialités des services sont nettement plus féminisées que celles de la production (62,8 % contre 26 %). Les spécialités « Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes », « Travail social » et « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » sont presque exclusivement composées de femmes, alors que les spécialités « Technologies de commandes des transformations industrielles », « Électricité, électronique », « Moteurs et mécanique auto », « Énergie, génie climatique » et « Structures métalliques » attirent presque exclusivement des hommes.

Définitions

Champ

Les étudiants sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics ou privés quel que soit le ministère de tutelle (principalement éducation nationale, enseignement supérieur et recherche, agriculture), en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte à partir de la rentrée 2011).

STS et assimilés

Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA.

STS

Les sections de techniciens supérieurs sont des classes qui préparent, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS). Y sont assimilées les préparations aux DTS (diplôme de technicien supérieur) et au DCESF (diplôme de conseiller en économie sociale et familiale).

Classes de mise à niveau

Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS « Arts appliqués » et « Hôtellerie-restauration » qui ne sont pas titulaires de ces baccalauréats.

DMA

Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat.

Les spécialités de formation

Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) approuvée par le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités disciplinaires, spécialités de la production et spécialités des services fait référence à l'agrégat le plus haut. À partir de ce cadre général de classement, chaque ministère formateur peut élaborer un niveau de description plus fin en fonction de ses besoins. Ainsi, en est-il de la nomenclature des formations-diplômes par spécialités détaillées (plusieurs centaines de spécialités) du ministère de l'éducation nationale.

 Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

- Système d'information Scolarité.
- Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) : 11.04 ; 10.04.
- Tableaux statistiques, n° 7164, 7142.

[1] Les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA par spécialité de formation en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Groupes de spécialités de formation		Effectifs	Répartition (%)	Part du privé (%)	Part des femmes (%)
133	Musique, arts du spectacle	133	.	20,3	62,4
Total des spécialités disciplinaires		133	.	20,3	62,4
200	Technologies industrielles fondamentales	12 031	4,7	32,5	40,0
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	13 234	5,2	15,6	3,2
210	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	6 475	2,5	48,5	37,3
211	Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	2 391	.	33,0	30,9
212	Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 836	.	32,7	57,8
213	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	2 768	1,1	37,2	34,8
214	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	2 081	.	37,2	31,5
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	354	.	27,7	26,6
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3 933	1,5	20,5	62,0
222	Transformations chimiques et apparentées	3 601	1,4	29,9	60,8
223	Métallurgie	795	.	5,3	17,5
224	Matériaux de construction, verre, céramique	169	.	-	73,4
225	Plasturgie, matériaux composites	348	.	-	9,5
226	Papier, carton	22	.	-	22,7
227	Énergie, génie climatique	2 370	.	14,8	2,4
230	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	5 619	2,2	25,4	39,8
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	2 078	.	11,7	10,1
232	Bâtiment : construction et couverture	348	.	-	12,6
233	Bâtiment : finitions	533	.	15,2	51,0
234	Travail du bois et de l'ameublement	1 365	.	14,4	8,1
241	Textile	342	.	0,6	88,0
242	Habillement	2 101	.	24,3	92,9
243	Cuirs et peaux	142	.	-	89,4
250	Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	4 386	1,7	11,5	5,6
251	Mécanique générale et de précision, usinage	29	.	-	27,6
252	Moteurs et mécanique auto	2 618	1,0	16,2	2,4
253	Mécanique aéronautique et spatiale	269	.	12,6	7,4
254	Structures métalliques	1 497	.	4,7	3,9
255	Électricité, électronique	11 919	4,7	12,9	3,6
Total des spécialités de la production		85 654	33,6	23,0	26,0
300	Spécialités plurivalentes des services	830	.	41,7	75,4
311	Transport, manutention, magasinage	2 067	.	23,8	26,8
312	Commerce, vente	44 462	17,4	36,5	54,2
313	Finances, banque, assurances	7 779	3,1	36,4	60,8
314	Comptabilité, gestion	32 404	12,7	28,9	60,5
320	Spécialités plurivalentes de la communication	7 371	2,9	65,7	76,0
321	Journalisme et communication	525	.	27,4	84,0
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	906	.	3,0	53,8
323	Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	6 002	2,4	50,6	54,9
324	Secrétariat, bureautique	12 732	5,0	22,2	84,4
326	Informatique, traitement de l'information, transmission des données	9 168	3,6	35,2	7,7
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	4 381	1,7	43,4	94,6
331	Santé	10 032	3,9	55,0	74,7
332	Travail social	7 067	2,8	50,7	95,6
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	15 846	6,2	36,8	70,8
336	Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	3 320	1,3	76,9	99,5
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	2 088	.	26,5	28,5
345	Application des droits et statuts des personnes	2 200	.	56,1	83,1
Total des spécialités des services		169 180	66,4	38,1	62,8
Ensemble des spécialités		254 967	100,0	33,0	50,4

L'utilisation du point (.) représente un pourcentage inférieur à 1 ; l'utilisation du tiret (-) rend compte d'une valeur nulle.

Lecture - 66,4 % des étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA sont inscrits dans le secteur des services. Les établissements privés scolarisent 38,1 % d'entre eux. Les femmes représentent 62,8 % des étudiants formés dans ce secteur.

Présentation

La scolarisation des femmes dans l'enseignement supérieur s'est plus fortement développée que celle des hommes [1]. En 2012, le taux de scolarisation des femmes de 17 à 29 ans dans l'enseignement supérieur est supérieur à celui des hommes quel que soit l'âge ; en 1992, le taux de scolarisation des hommes devenait supérieur à celui des femmes à partir de 28 ans (26 ans en 1991). En 2012, 49,3 % des femmes de 20 ans sont scolarisées dans l'enseignement supérieur contre 40,2 % des hommes, soit un écart de 9,1 points en faveur des femmes. En 1992, les taux respectifs étaient de 41,2 % et 32,2 %, soit un écart de 9 points.

En 2013, 55,3 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont des femmes [2]. Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. La proportion d'étudiantes n'a ensuite que très modérément progressé (+ 0,9 point sur les dix dernières années). Elle varie de surcroît considérablement selon le type d'études. Dès l'expression des choix d'orientation en classe de terminale, les femmes, quels que soient leurs origines sociales et leurs parcours scolaires, se portent moins que les hommes vers des filières sélectives telles que les classes préparatoires aux grandes écoles ou les études de santé. Largement majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (84,0 %), les femmes sont minoritaires dans les formations les plus sélectives (CPGE, IUT avec 40 %) et, surtout, dans les filières à caractère scientifique (27,1 % des effectifs des formations d'ingénieurs, 29,5 % des étudiants de CPGE en filière scientifique).

En treize ans, la part des étudiantes augmente dans la plupart des formations. La progression la plus importante est observée dans les écoles d'ingénieurs (+ 4,8 points en treize ans), et surtout dans les formations universitaires de santé (médecine, odontologie et pharmacie) (+ 5,4 points).

Ces clivages se retrouvent à l'université où les jeunes femmes représentent globalement 56,9 % de la population étudiante. Les étudiantes sont proportionnellement plus nombreuses en cursus master (59,1 %) et en cursus licence (56,2 %) qu'en cursus doctorat où elles sont minoritaires, même si leur part augmente (48,1 % en 2013). C'est également dans les disciplines plus littéraires que la part des femmes est plus élevée : en langues ou en lettres-sciences humaines (70,1 %). Elles restent très minoritaires en sciences (37,1 %). Les femmes représentent désormais 63,1 % des étudiants de médecine, odontologie, pharmacie. En préparation au DUT, elles sont majoritaires dans le secteur des services (50,4 % des étudiants), mais minoritaires dans le secteur de la production (23,4 % des étudiants).

 Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES et MENESR-DEPP. Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé et de la culture.

Définitions

Champ

Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

Universités

Voir « Définitions » en 6.1 et 6.4.

Sections de techniciens supérieurs (STS)

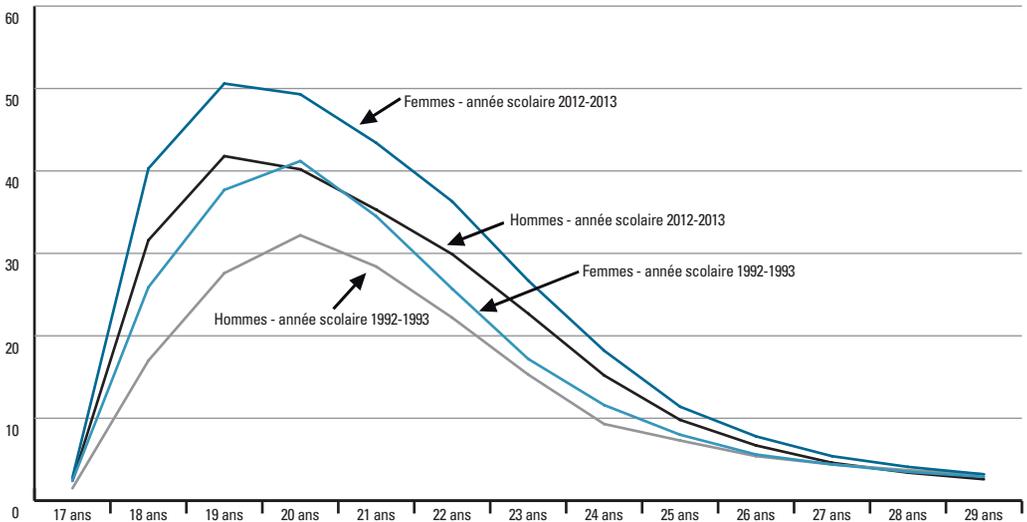
Voir « Définitions » en 6.2.

Formations d'ingénieurs

Voir « Définitions » en 6.2.

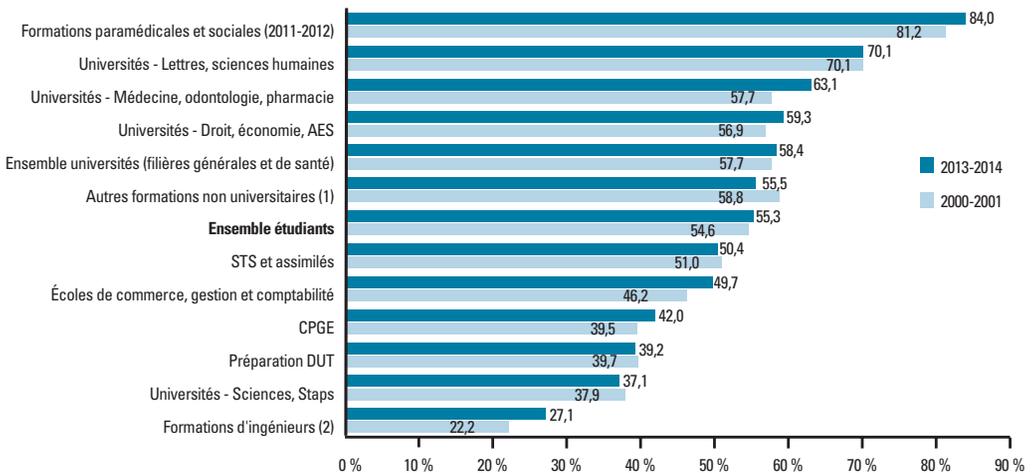
[1] Taux de scolarisation des femmes et des hommes dans l'enseignement supérieur

(France métropolitaine pour 1992-1993, y compris DOM pour 2012-2013)



[2] Part des femmes dans les différentes formations d'enseignement supérieur (%)

(France métropolitaine + DOM)



(1) Groupe non homogène : grands établissements, ENS, UT et INP hors ingénieurs, préparations intégrées, formations comptables non universitaires, écoles artistiques et culturelles, d'architecture, juridiques et administratives, de journalisme, vétérinaire.

(2) Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

Présentation

En France métropolitaine et dans les DOM, l'origine sociale des étudiants français évolue très peu d'une année à l'autre. Les étudiants des catégories sociales les plus favorisées continuent à être fortement surreprésentés par rapport aux jeunes de catégories sociales plus modestes : toutes formations confondues, 30 % des étudiants ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale tandis que 10 % sont enfants d'ouvriers [1].

Ce constat global est très contrasté selon le type de formation. Les enfants de cadres représentent une part très forte des étudiants en classes préparatoires, dans les formations d'ingénieurs et dans les écoles normales supérieures (ENS) où ils atteignent 50 % des effectifs. Ils sont en revanche peu nombreux en STS (14 %). Les enfants d'ouvriers sont surreprésentés en STS (20 %), en DUT (15 %) et dans les écoles paramédicales et sociales (17,6 %). Ils sont proportionnellement moins nombreux dans la plupart des autres filières de l'enseignement supérieur, particulièrement dans les ENS et les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité. La part des enfants de professions intermédiaires et d'employés est relativement plus homogène d'une filière à l'autre, malgré une légère surreprésentation en DUT et en STS et, dans le cas des enfants d'employés, une surreprésentation dans les écoles paramédicales et sociales.

L'université est caractéristique de la composition de la population étudiante française. Les enfants de cadres représentent plus de 30 % des effectifs alors que les catégories défavorisées y sont bien moins présentes. Cependant, les répartitions ne sont pas homogènes dans toutes les filières. Les enfants de cadres sont surreprésentés en santé et en droit [2]. En effet, ils représentent 41 % des effectifs étudiants en santé et 35 % en droit contre respectivement 6 % et 9 % pour les enfants d'ouvriers. Les enfants de cadres sont en revanche moins représentés en économie ou en lettres (autour de 25 %). La poursuite d'études longues à l'université est plus le fait de jeunes dont les parents sont cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale : leur part passe de 28 % en cursus licence à 35 % en cursus doctorat. Inversement, alors que les enfants d'ouvriers représentent 13 % des étudiants inscrits à l'université en cursus licence, leur part est de 5 % en cursus doctorat [3].

Définitions

L'origine sociale

Elle fait référence à la profession et catégorie sociale (PCS) du chef de famille. Nomenclature des professions et catégories sociales de l'Insee de 1989. Pour le tableau [1], les agriculteurs exploitants ont été intégrés aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, du fait de la faiblesse de leurs effectifs.

Universités

Voir « Définitions » en 6.4.

STS et CPGE

Sections de techniciens supérieurs (STS) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) publiques et privées sous contrat, quel que soit le ministère de tutelle. Voir « Définitions » en 6.10 et 6.11.

 Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

- Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

- Insee, enquête Emploi 2012/calculs MENESR-SIES.

[1] Origine sociale des étudiants français en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM)

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Non renseigné	Ensemble
Universités	9,2	30,3	12,8	12,5	10,7	13,1	11,4	100,0
<i>dont disciplines générales et de santé</i>								
<i>dont préparation DUT</i>	9,0	30,3	12,4	12,3	10,3	13,6	12,2	100,0
<i>dont formations d'ingénieurs</i>	10,1	39,0	15,3	10,8	9,5	9,8	5,5	100,0
Formations d'ingénieurs (1)	11,4	45,9	11,8	7,4	5,9	7,4	10,2	100,0
STS	10,2	13,9	12,2	15,5	20,3	12,7	15,2	100,0
CPGE	10,4	49,6	12,2	9,8	6,3	6,3	5,2	100,0
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	14,5	36,0	6,2	5,0	2,7	5,1	30,6	100,0
Établissements privés d'enseignement universitaire	13,8	34,7	8,3	6,8	5,2	9,2	22,0	100,0
Écoles normales supérieures	11,3	52,5	10,8	7,1	3,1	8,3	6,7	100,0
Écoles supérieures artistiques et culturelles (2)	10,0	30,4	9,5	7,9	2,9	4,7	34,5	100,0
Écoles paramédicales et sociales (3)	11,9	18,9	12,1	19,0	17,6	2,1	18,4	100,0
Ensemble des étudiants français	9,9	30,4	11,9	11,6	10,4	11,5	14,3	100,0
Ensemble des Français de 18 à 23 ans	13,1	17,5	17,7	8,9	29,2	6,8	6,8	100,0

(1) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat et les formations d'ingénieurs universitaires.

(2) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.

(3) Les données concernant les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2007.

[2] Origine sociale des étudiants français dans les principales filières universitaires (y compris DUT) en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM)

	Droit	Économie	Lettres	Sciences	Santé	Préparation DUT	Université avec préparation DUT
Agriculteurs	1,4	1,9	1,5	2,0	1,6	2,4	1,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,0	8,8	6,5	7,1	6,6	9,1	7,5
Professions libérales, cadres supérieurs	34,7	25,0	25,2	30,4	40,7	28,2	30,3
Professions intermédiaires	10,8	10,4	13,4	14,2	11,3	16,7	12,8
Employés	12,1	12,6	13,6	13,2	8,3	15,6	12,5
Ouvriers	9,3	12,2	11,2	11,9	6,0	15,0	10,7
Retraités, inactifs	14,3	15,1	16,3	11,5	9,0	8,8	13,1
Non renseigné	8,4	14,0	12,3	9,6	16,5	4,2	11,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	180 662	148 138	386 222	258 099	199 325	109 243	1 281 689

[3] Origine sociale des étudiants français dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence			Cursus master			Cursus doctorat			Ensemble	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Agriculteurs	1,5	1,9	1,7	1,4	1,9	1,7	1,3	1,5	1,4	1,5	1,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,0	8,0	8,0	6,6	6,8	6,7	4,9	5,0	4,9	7,4	7,5
Professions libérales, cadres supérieurs	29,9	26,5	28,0	36,0	32,5	33,9	35,4	35,0	35,2	32,1	28,9
Professions intermédiaires	14,0	13,4	13,6	11,7	11,4	11,5	10,0	10,1	10,0	13,1	12,6
Employés	14,0	14,6	14,3	9,6	9,7	9,7	7,0	7,2	7,1	12,3	12,7
Ouvriers	12,2	12,9	12,6	7,5	7,9	7,7	5,2	5,0	5,1	10,4	10,9
Retraités, inactifs	11,8	13,3	12,6	13,2	13,7	13,5	19,9	20,4	20,1	12,5	13,6
Non renseigné	8,6	9,4	9,1	14,0	16,0	15,2	16,3	16,0	16,1	10,6	12,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	354 324	450 234	804 558	174 480	266 468	440 948	18 611	17 572	36 183	547 415	734 274

Présentation

En 2013, le nombre d'étudiants de nationalité étrangère est de 295 100, soit + 2,0 % par rapport à l'année précédente [1]. Leur part dans l'enseignement supérieur est stable à un peu plus de 12 %. Par rapport à 2012, les effectifs d'étudiants de nationalité étrangère ont fortement augmenté en STS, en formations d'ingénieurs, en écoles de commerce. Ils ont stagné à l'université et diminué en préparation au DUT.

Le nombre d'étudiants de nationalité étrangère en France métropolitaine et dans les DOM a connu un essor considérable depuis la fin des années 1990. Entre 1998 et 2005, il a progressé de 74,8 %. En 2006 et en 2007, les effectifs d'étudiants de nationalité étrangère ont baissé avant d'augmenter à nouveau en 2008 (+ 1,9 %) et même fortement en 2009 (+ 4,8 %) et en 2010 (+ 2,5 %). Ils augmentent encore, mais plus faiblement en 2011 (+ 1,3 %) et stagnent en 2012 (+ 0,1 %).

Depuis 2004, le nombre d'étudiants de nationalité étrangère a presque doublé dans les formations d'ingénieurs ou les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité. Il a augmenté de plus de 7 % à l'université, stagné dans les préparations au DUT et augmenté de près de 10 % dans les CPGE. En revanche, il a diminué de près d'un tiers dans les STS.

C'est dans les formations d'ingénieurs et les écoles de commerce que la proportion d'étudiants de nationalité étrangère est la plus forte. En revanche, les proportions d'étudiants de nationalité étrangère en préparations aux diplômes universitaires de technologie (DUT), sections de techniciens supérieurs (STS) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont faibles (entre 2,7 % et 5,6 %).

En 2013, les universités accueillent 74 % des étudiants de nationalité étrangère ; ceux-ci y représentent 14,5 % des inscrits [2]. Cette proportion augmente fortement avec le cursus : ils représentent 10,8 % des inscriptions en cursus licence, 17,7 % en cursus master et 41,4 % en cursus doctorat. La part de non-bacheliers parmi les étudiants de nationalité étrangère augmente avec le degré d'études de la formation universitaire : elle est de 68,0 % pour le cursus licence, 84,1 % en cursus master et 90,8 % en cursus doctorat.

À l'université, près d'un étudiant étranger sur cinq est originaire de l'Union européenne (19,7 %), près d'un sur deux est originaire d'Afrique (46,0 %) et un sur cinq (20,8 %) est asiatique. L'origine géographique varie avec le degré d'études de la formation à l'université. Ainsi, on constate une plus forte représentation des étudiants originaires d'Asie en cursus doctorat, où ils représentent plus de 30,6 % des étudiants de nationalité étrangère inscrits, contre 20,2 % en cursus licence et 18,7 % en cursus master.

 Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES et MENESR-DEPP
Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Définitions

Champ

Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

Filières de l'enseignement supérieur

Pour les filières autres que l'université, voir « Définitions » en 6.1 et en 6.2.

Universités

Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y assimile les CUFR d'Albi et de Mayotte (ouvert à la rentrée 2012) et l'université de Lorraine (devenue grand établissement en 2011) qui propose des formations majoritairement de nature universitaire. Depuis 2008, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont plus comptabilisées dans le champ « Universités », de même que Paris-Dauphine (grand établissement) depuis 2004.

Étudiants de nationalité étrangère

Sont pris en compte dans les différentes enquêtes de recensement des étudiants inscrits en France, les étudiants se déclarant de nationalité étrangère, ce qui inclut ceux ayant effectué leur scolarité du secondaire dans le système scolaire français. Il est possible de distinguer ceux qui ne sont pas titulaires du baccalauréat pour l'université uniquement.

Non-bacheliers

Les étudiants de nationalité étrangère non titulaires d'un baccalauréat sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

Pour en savoir plus

- Note d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) 09.02.

- Tableaux statistiques, n° 7178.

[1] Évolution du nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits dans l'enseignement supérieur

(France métropolitaine + DOM)

	1990 1991	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2013 2014 (5)
Universités	131 901	202 836	209 523	208 007	204 290	206 475	214 252	218 364	219 939	216 055	217 926	14,5
<i>dont : préparation DUT</i>	3 058	6 546	6 590	6 169	6 277	6 916	7 384	7 424	7 507	6 752	6 537	5,6
<i>formations d'ingénieurs</i>	490	2 653	2 879	3 271	3 533	2 798	2 910	2 983	3 557	3 775	4 130	16,0
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	2 519	9 944	11 047	10 570	12 538	13 483	15 882	17 164	18 239	19 601	21 833	16,3
Écoles supérieures artistiques et culturelles (1)	5 328	7 762	8 459	8 606	7 972	7 772	7 964	8 103	7 786	8 128	8 360	11,0
STS	5 969	8 746	8 134	6 514	5 593	5 122	5 419	5 831	5 659	6 313	7 004	2,7
CPGE	1 310	2 822	2 961	2 392	2 153	2 440	2 875	3 176	3 097	3 114	3 090	3,7
Formations d'ingénieurs (2)	2 749	10 429	11 557	12 458	12 821	13 548	14 731	16 064	15 872	17 662	18 521	13,5
Autres écoles et formations (3) (4)	11 862	15 699	16 908	17 818	18 688	19 344	19 781	19 226	21 570	22 176	22 480	8,3
Ensemble	161 148	255 585	265 710	263 094	260 522	265 386	277 994	284 945	288 605	289 274	295 084	12,1
En % du nombre total d'étudiants	9,4	11,3	11,6	11,7	11,7	11,9	12,0	12,3	12,3	12,1	12,1	

(1) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.

(2) Ensemble des formations d'ingénieurs, universitaires ou non. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(3) Données 2012 reconduites en 2013 pour les formations paramédicales et sociales.

(4) Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, etc.

(5) En % du nombre total d'étudiants.

[2] Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par cursus en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)
Union européenne (UE)	20 859	66,5	17 349	82,0	4 799	91,1	43 007	75,5
Europe hors UE	5 165	63,7	3 970	82,1	1 156	91,6	10 291	73,9
Afrique	43 259	61,1	48 241	82,4	8 763	87,5	100 263	73,7
Amérique	8 038	73,6	7 540	87,2	2 942	92,9	18 520	82,2
Asie	19 714	83,4	17 766	89,7	7 819	93,3	45 299	87,6
Océanie	277	88,8	123	83,7	32	90,6	432	87,5
Apatriotes ou non-déclarés	62	29,0	39	46,2	13	84,6	114	41,2
Ensemble	97 374	68,0	95 028	84,1	25 524	90,8	217 926	77,7
En % du nombre d'étudiants	10,8		17,7		41,4		14,5	

Présentation

Dans l'enseignement supérieur français (hors établissements relevant des ministères en charge de l'agriculture et de la santé), près d'un étudiant étranger sur deux est issu du continent africain à la rentrée 2013 : 24 % d'entre eux viennent du Maghreb et 19 % du reste de l'Afrique. Moins d'un quart (24 %) est issu d'Europe, dont 19 % de l'Union européenne. Enfin, 25 % sont originaires d'Asie, du Moyen-Orient ou d'Océanie et 9 % du continent américain [1].

La moitié des étudiants de nationalité étrangère possède une des dix nationalités suivantes : marocaine, chinoise, algérienne, tunisienne, sénégalaise, allemande, italienne, camerounaise, vietnamienne ou espagnole [2]. Les étudiants marocains demeurent les étudiants étrangers les plus représentés en France en 2013 (33 900 étudiants), devant les étudiants chinois (30 200) et algériens (21 900). Parmi les étudiants de nationalité étrangère les plus représentés, les Algériens (- 3,4 %), les Camerounais (- 1,6 %), les Vietnamiens (- 1,0 %), les Sénégalais (- 0,8 %), les Chinois (- 0,6 %) et les Tunisiens (- 0,3 %) sont moins nombreux en 2013 qu'en 2012. En revanche, en 2013, les hausses ont été particulièrement élevées pour les Italiens (+ 10,4 %) et les Marocains (+ 5,6 %).

Les étudiants marocains sont en proportion moins nombreux à l'université (55 %), mais plus présents en formations d'ingénieurs non universitaires (10 % contre 5 % pour l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère), en CPGE (4 % contre 1 %) et en préparation au DUT (4 % contre 2 %). Les étudiants chinois vont moins souvent à l'université (55 %) que l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère, mais un peu plus fréquemment dans les écoles d'ingénieurs non universitaires (8 %) et dans les écoles de commerce, gestion et comptabilité (15 %, contre 7 % pour l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère). Les étudiants algériens étudient en très large majorité dans les universités (hors préparation au DUT et formations d'ingénieurs) : 86 %, contre 68 % pour l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère.

Définitions

Champ

Voir « Définitions » en 6.1.

Universités

Voir « Définitions » en 6.4.

Filières de l'enseignement supérieur

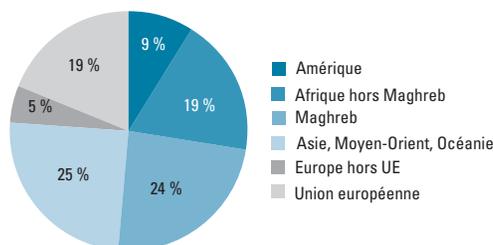
Pour les filières autres que l'université, voir « Définitions » en 6.1 et en 6.2.

 Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

Système d'information Sise, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquête spécifique au ministère en charge de la culture.

[1] Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans l'enseignement supérieur par origine en 2013-2014

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)



[2] Répartition des étudiants de nationalité étrangère par filière de formation en 2013-2014 (1) (%)

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Origine	Universités hors préparation DUT et ingénieurs	Préparation au DUT	Formations d'ingénieurs des universités (2)	Formations d'ingénieurs hors université (2)	STS et assimilés	CPGE
Allemagne	67	2	1	3	1	1
Italie	71	1	€	2	1	€
Autres Union européenne (UE)	72	2	€	3	3	1
Europe hors UE	74	2	€	2	2	1
Maroc	55	4	4	10	3	4
Algérie	86	1	€	1	2	1
Tunisie	72	1	1	7	2	1
Autres Maghreb	86	€	€	2	1	1
Sénégal	73	4	3	5	2	2
Cameroun	63	2	2	8	5	1
Autres Afrique	77	3	1	2	4	1
Liban	70	€	1	6	€	€
Autres Moyen-Orient	80	1	€	1	3	€
Chine	55	3	2	8	€	€
Vietnam	76	2	€	5	1	€
Autres Asie	50	2	€	2	2	€
Amérique du Sud	68	1	1	9	1	€
Amérique du Nord	66	€	€	1	€	€
Antilles - Amérique centrale	74	1	€	3	4	1
Océanie	73	€	€	2	1	1
Total	68	2	1	5	2	1

(suite)	Écoles de commerce, gestion et comptabilité	Écoles supérieure artistiques et culturelles	Autres écoles de spécialités diverses (3)	Total	Effectifs	Évolution (%) 2013/2012
Allemagne	11	1	14	100	8 978	2,3
Italie	8	3	14	100	9 322	10,4
Autres Union européenne (UE)	5	3	11	100	38 218	3,3
Europe hors UE	6	3	10	100	13 291	3,0
Maroc	9	2	9	100	33 899	5,6
Algérie	2	1	7	100	21 935	-3,4
Tunisie	3	1	11	100	11 869	-0,3
Autres Maghreb	2	€	8	100	1 863	2,3
Sénégal	4	€	7	100	8 919	-0,8
Cameroun	8	€	11	100	7 279	-1,6
Autres Afrique	4	1	8	100	39 732	3,1
Liban	5	1	15	100	4 607	1,0
Autres Moyen-Orient	3	2	10	100	10 957	4,7
Chine	15	5	11	100	30 176	-0,6
Vietnam	3	1	11	100	6 235	-1,0
Autres Asie	21	12	11	100	20 262	28,5
Amérique du Sud	4	3	13	100	13 301	2,8
Amérique du Nord	8	2	21	100	6 792	3,9
Antilles - Amérique centrale	6	2	9	100	5 825	4,1
Océanie	8	3	13	100	586	18,6
Total	7	3	10	100	295 084	2,2

(1) Hors formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère en charge de l'agriculture.

(2) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(3) Groupe non homogène.

Présentation

À la rentrée 2013, 217 900 étudiants des universités de France métropolitaine et des DOM sont étrangers, soit 0,9 % de plus qu'en 2012-2013 [1]. Cette hausse étant moins forte que celle de l'ensemble des effectifs, la part des étudiants étrangers diminue légèrement cette année encore, à 14,5 %. Les étudiants étrangers représentent 10,8 % des étudiants inscrits en cursus licence, 17,7 % des inscrits en cursus master et 41,4 % des inscrits en cursus doctorat.

La proportion d'étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat est également en baisse et représente 77,7 % de l'ensemble des étudiants étrangers (78,3 % en 2012-2013) [2].

Les étudiants africains représentent près d'un étudiant étranger sur deux en université (46,0 %), suivis des étudiants asiatiques (20,8 %) et européens (24,5 %), les étudiants américains constituant 8,5 % des étudiants étrangers.

Les étudiants marocains sont les plus nombreux (22 500), devant les algériens (19 700) et les chinois (18 800). Le nombre d'étudiants algériens est en baisse (- 7,8 %), tout comme celui des chinois (- 5,3 %). Le nombre d'étudiants marocains augmente (+ 10 %).

Parmi les étudiants européens, les étudiants italiens sont les plus représentés (6 800 soit 12,8 % des européens), suivi des étudiants allemands (6 700 soit 12,5 %), espagnols (4 600 soit 8,6 %), russes (3 900 soit 7,3 %) et roumains (3 800 soit 7,1 %). Plus de quatre étudiants européens sur cinq sont originaires de l'Union européenne. 56 900 étudiants étrangers (soit 26,1 % des étudiants étrangers) sont originaires d'un état actuellement engagé dans le processus de Bologne (voir « Définitions »).

Les étudiants étrangers tous continents confondus se dirigent principalement vers les disciplines littéraires (31,4 %) avant les disciplines scientifiques (26,4 %) et les disciplines économiques (19,7 %).

Les étudiants africains se dirigent davantage que les autres vers les disciplines scientifiques et sportives (32,4 %) ou économiques (23,3 %), en revanche ils choisissent moins que les autres les voies littéraires (19,6 %). Parmi les étudiants africains, 73,7 % sont des non-bacheliers.

Les femmes sont majoritaires (54,3 %) parmi les étudiants venant de tous les continents excepté de l'Afrique où elles ne représentent que 44,8 % des étudiants. À l'opposé, les étudiantes représentent plus des deux tiers des étudiants européens (67,8 %).

Définitions

Champ

Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

Universités

Les données et les évolutions portent sur le champ de l'ensemble des universités publiques (71 universités) ainsi que sur l'université de Lorraine, la COMUE de Paris Est et la COMUE de Grenoble.

L'université de Lorraine, devenue grand établissement en 2011-2012, est maintenue dans le champ « SISE-Universités », les formations qu'elle propose étant très majoritairement de nature universitaire. L'ex-INP de Lorraine fait partie de l'université de Lorraine. En 2011-2012, l'université d'Aix-Marseille a été créée par fusion des universités de d'Aix I, Aix II et Aix III.

Au 1^{er} janvier 2014, les universités de Bordeaux I, Bordeaux II et Bordeaux IV ont fusionné pour former l'université de Bordeaux.

Depuis 2008, les IUFM de France métropolitaine et de La Réunion sont intégrés dans une université de rattachement, de même que ceux des autres DOM en 2010. Leurs effectifs sont donc pris en compte dans les effectifs universitaires. Depuis 2008 également, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont dorénavant plus comptabilisées dans le champ « Universités », de même que ceux de Paris-Dauphine (grand établissement) depuis 2004.

Le processus de Bologne

Il a pour finalité la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EES). L'objectif est double : faire du continent européen un vaste espace « sans frontières », où la mobilité des étudiants et des enseignants chercheurs est naturelle, et rendre cet espace européen lisible et attractif vis-à-vis du reste du monde.

Non-bacheliers

Les étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

[1] Évolution des effectifs d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités (hors IUFM) (France métropolitaine + DOM)

	1985 1986	1990 1991	1995 1996	2000 2001	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014
Effectifs	128 141	131 901	126 366	137 505	209 523	208 007	204 290	206 475	214 252	218 364	219 939	216 055	217 926
dont non-bacheliers	79 487	84 990	74 746	83 987	158 689	160 701	159 368	162 687	169 896	173 761	173 987	169 078	169 329
Variation annuelle (%)	-	-	-	-	-	-0,7	-1,8	(1) 1,5	3,8	1,9	(3) 0,4	-1,8	0,9
Proportion d'étudiants étrangers (%)	13,5	11,4	8,7	9,8	14,7	14,9	15,0	15,4	(2) 15,5	15,2	15,1	14,8	14,5

(1) La variation est calculée à champ constant, en excluant les IUFM et les écoles d'ingénieurs sorties du champ en 2008-2009.

(2) La proportion est calculée en excluant les IUFM. La proportion d'étudiants étrangers dans la population étudiante totale est de 14,9 %.

(3) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en ajoutant aux effectifs 2010-2011 les étudiants de l'Institut national polytechnique de Lorraine qui ne faisait pas partie du champ « Universités » avant la formation de l'université de Lorraine. (Voir « Définitions »).

[2] Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par origine et par discipline en 2013-2014 (France métropolitaine + DOM)

	Droit	Sciences éco., AES	Lettres, sciences humaines	Sciences et Staps	Médecine, odontologie, pharmacie	DUT	Total	Répartition par nationalité (%)	Part des femmes (%)	Part des non-bacheliers (%)
Europe	7 894	6 464	24 529	8 491	4 803	1 117	53 298	24,5	67,8	75,2
Union européenne	6 520	4 610	20 048	6 743	4 197	889	43 007	19,7	67,0	75,5
dont : Italie	780	484	3 654	1 244	596	62	6 820	3,1	65,3	83,5
Allemagne	1 147	735	3 299	932	369	172	6 654	3,1	69,8	82,6
Espagne	492	425	2 246	882	406	106	4 557	2,1	63,2	78,9
Roumanie	602	461	1 216	531	954	44	3 808	1,7	75,5	84,7
Royaume-Uni	437	186	1 911	400	140	79	3 153	1,4	61,8	59,3
Portugal	402	417	1 202	531	245	181	2 978	1,4	62,5	29,0
Belgique	412	292	1 115	518	545	89	2 971	1,4	57,0	59,0
Grèce	431	142	994	352	169	13	2 101	1,0	70,5	90,2
Pologne	313	224	972	338	146	27	2 020	0,9	76,3	78,5
Luxembourg	344	284	469	172	244	10	1 523	0,7	53,7	87,3
Bulgarie	290	338	580	172	82	9	1 471	0,7	72,9	85,5
Europe hors UE	1 374	1 854	4 481	1 748	606	228	10 291	4,7	71,1	73,9
dont Russie	479	709	1 955	539	142	44	3 868	1,8	78,1	81,1
Afrique	12 133	23 371	19 628	32 517	8 969	3 645	100 263	46,0	44,8	73,7
dont : Maroc	1 454	6 541	2 642	8 331	1 952	1 541	22 461	10,3	44,8	72,1
Algérie	1 411	3 335	5 139	6 747	2 825	234	19 691	9,0	47,0	74,5
Tunisie	490	1 190	1 828	4 401	1 059	132	9 100	4,2	52,8	80,4
Sénégal	1 215	1 637	1 888	2 553	183	392	7 368	3,4	37,0	81,2
Cameroun	817	1 102	914	1 665	476	163	5 137	2,4	47,0	67,6
Côte d'Ivoire	987	1 169	693	717	239	93	3 898	1,8	47,0	64,1
Gabon	682	928	707	793	95	251	3 456	1,6	53,2	77,8
Madagascar	347	966	657	888	322	125	3 305	1,5	57,2	57,2
Guinée	526	1 146	467	913	150	72	3 274	1,5	27,4	85,9
Congo	553	567	532	690	214	140	2 696	1,2	43,2	60,2
Mali	530	648	465	485	112	45	2 285	1,0	30,2	84,0
Comores	313	418	670	500	50	57	2 008	0,9	46,2	56,9
Bénin	337	526	293	451	184	36	1 827	0,8	35,5	82,1
Asie	3 142	10 898	14 224	12 947	2 506	1 582	45 299	20,8	58,1	87,6
dont : Chine	574	5 464	5 883	5 806	198	914	18 839	8,6	63,2	93,9
Vietnam	171	2 235	596	1 573	292	113	4 980	2,3	54,2	90,4
Liban	228	388	480	1 589	680	21	3 386	1,6	47,4	77,9
Turquie	433	430	892	388	107	86	2 336	1,1	63,4	64,3
Corée du Sud	111	142	1 317	144	63	8	1 785	0,8	74,2	85,5
Iran	169	284	700	474	85	10	1 722	0,8	55,6	88,3
Syrie	102	91	483	416	308	7	1 407	0,6	39,2	88,4
Japon	111	52	954	74	25	30	1 246	0,6	67,3	93,0
Amérique	2 087	2 256	9 790	3 614	587	186	18 520	8,5	61,0	82,2
dont : États-Unis	381	328	1 738	874	99	27	3 447	1,6	62,0	89,8
Brésil	288	217	2 350	344	56	6	3 261	1,5	69,9	91,4
Colombie	288	327	1 381	428	55	21	2 500	1,1	60,5	84,9
Mexique	203	265	852	490	52	16	1 878	0,9	58,2	87,2
Haïti	249	390	639	245	56	35	1 614	0,7	44,2	57,7
Canada	222	96	655	202	94	22	1 291	0,6	65,4	82,4
Océanie	40	20	309	44	17	2	432	0,2	70,6	87,5
Apatrides ou non-déclarés	7	8	51	22	21	5	114	0,1	64,0	41,2
Ensemble	25 303	43 017	68 531	57 635	16 903	6 537	217 926	100,0	54,6	77,7
Proportion d'étrangers	12,3	22,5	15,1	18,3	7,8	5,6	14,5			

Présentation

75,4 % des bacheliers 2013 se sont inscrits dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur (hors STS en apprentissage) [1]. Les autres peuvent avoir entrepris des études supérieures dans un autre pays, ou en STS sous statut d'apprenti, ou en contrat de professionnalisation, ou encore être sortis, de manière définitive ou provisoire, du système éducatif.

La quasi-totalité des bacheliers généraux poursuit des études supérieures l'année suivant l'obtention du baccalauréat. L'université demeure pour eux la filière de poursuite d'études la plus fréquente. Leur taux d'inscription à l'université (hors DUT) a diminué continûment de 2000 à 2008, puis s'est stabilisé au cours des quatre années suivantes. En 2013, le nombre des nouveaux bacheliers généraux s'inscrivant à l'université hors DUT (+ 7 %) augmente davantage, en proportion, que le nombre de lauréats à la session 2013 (+ 3,9 %), ce qui indique une plus forte propension à la poursuite d'études dans cette filière : l'augmentation du taux d'inscription est de 1,6 point. Les taux d'inscription dans les formations sélectives (CPGE, IUT, STS), dont la capacité d'accueil est limitée, sont en légère baisse. La priorité donnée aux bacheliers technologiques en IUT et aux bacheliers professionnels en STS peut également expliquer la hausse du nombre de bacheliers généraux entrant dans les filières universitaires hors DUT (cf. 6.19).

Les bacheliers scientifiques (série S) se distinguent par une orientation diversifiée, fortement tournée vers les études de santé (21,6 % en 2013), les classes préparatoires (18,1 %) et les disciplines scientifiques à l'université (16,2 %). Le taux d'inscription des bacheliers S à l'université hors DUT augmente et atteint 52,9 % en 2013 (+ 2,1 points par rapport à 2012), au détriment des poursuites d'études en IUT ou STS. Les bacheliers S s'inscrivent également en écoles d'ingénieurs (hors écoles internes aux universités comptabilisées parmi les disciplines scientifiques des universités).

Les bacheliers ES poursuivent majoritairement à l'université (hors DUT), dans les disciplines droit, économie AES ou les disciplines littéraires. Les taux d'inscription sont relativement stables dans chacune des principales filières malgré une tendance à la baisse sur la période 2000-2013.

Les bacheliers L sont les plus nombreux à rejoindre l'université (hors DUT) avec un taux d'inscription de 68,4 %, en progression de deux points par rapport à 2012. Ils s'inscrivent majoritairement dans les disciplines littéraires de l'université et dans une moindre mesure en droit, économie et AES.

 Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

- Systèmes d'informations Scolarité et Sise.
- Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48).
- Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture.

Définitions

Champ - Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation), ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger.

Le champ « Universités » - Voir « Définitions » en 6.4.

Nouveaux bacheliers - Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

Taux d'inscription - Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus, mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'inscription par filière ne s'additionnent pas. En les additionnant, on peut trouver un résultat supérieur à 100 %. Les « doubles inscriptions CPGE - université » concernent les bacheliers généraux, essentiellement les bacheliers scientifiques et constituent la majorité des doubles inscriptions. Des conventions de coopération pédagogique sont passées entre lycées et établissements de poursuite d'études, suite au décret n° 2007-692 du 3 mai 2007, relatif à l'organisation et au fonctionnement des classes préparatoires aux grandes écoles dans le cadre de l'architecture européenne des études. Ces conventions devraient faciliter la validation de crédits et l'intégration d'étudiants de CPGE en licence et ainsi faire baisser le nombre de « doubles inscriptions » (CPGE - université).

STS et assimilés - Sections de techniciens supérieurs. Voir « Définitions » en 6.11.

CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles. Voir « Définitions » en 6.10.

Autres formations - Elles correspondent aux formations d'ingénieurs non universitaires, aux formations d'ingénieurs en partenariat non universitaires, aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture, spécialités diverses), aux écoles d'arts et de la culture, aux facultés privées, aux écoles paramédicales et de formations sociales, aux cinq établissements parisiens spécifiques (l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), l'Institut d'études politiques, l'Observatoire de Paris, l'Institut physique du Globe de Paris, Paris dauphine), aux classes préparatoires aux études supérieures (CPES) et aux diplômes de comptabilité et de gestion (DCG). Pour les écoles paramédicales et les formations sociales, les données sont celles de 2012-2013.

Pour en savoir plus

- Note d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) 12.04.

[1] Évolution des taux d'inscription (1) dans l'enseignement supérieur : bacheliers généraux (France métropolitaine + DOM)

		2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ensemble tous bacs	Ensemble supérieur	80,4	82,0	79,2	77,2	78,2	77,8	78,0	74,5	72,0	75,4
	Université hors DUT	39,2	39,1	37,5	35,0	34,0	34,6	35,0	33,4	32,1	34,8
	Préparation DUT	8,7	8,7	8,4	8,4	8,6	8,4	8,3	7,7	7,3	7,8
	CPGE	6,9	7,4	7,4	7,5	7,8	7,5	7,3	6,9	6,6	6,9
	STS	19,6	19,3	18,6	18,7	19,6	19,4	19,5	19,1	18,6	18,3
	Autres formations	6,0	7,5	7,3	7,6	8,2	8,0	7,9	7,5	7,4	7,6
Bac général	Ensemble supérieur	103,7	103,8	101,1	99,3	99,7	99,0	99,8	98,7	98,2	98,0
	Université hors DUT	61,8	61,3	58,8	55,6	53,6	53,8	54,8	53,9	53,4	55,0
	Préparation DUT	11,2	10,4	10,5	10,7	11,0	10,8	10,7	10,7	10,6	10,2
	CPGE	12,6	13,3	13,2	13,3	13,8	13,3	13,2	13,2	13,0	12,5
	STS	9,0	7,7	7,8	8,3	8,9	8,9	8,9	8,7	8,6	8,1
	Autres formations	9,1	11,1	10,8	11,4	12,3	12,2	12,3	12,3	12,5	12,2
Bac S	Ensemble supérieur	107,8	108,2	104,5	104,2	103,0	102,4	103,2	102,5	102,1	101,7
	Université hors DUT	57,1	57,7	55,6	53,1	50,6	50,9	52,0	51,3	50,8	52,9
	dont : disciplines scientifiques	29,5	21,9	20,5	18,5	16,4	15,8	16,7	16,1	15,2	16,2
	<i>PACES (1^{re} année commune des études de santé)</i>	12,3	20,6	21,0	21,5	21,0	21,5	21,0	20,5	20,9	21,6
	Préparation DUT	14,6	13,2	12,9	13,1	13,0	12,7	12,5	12,5	12,4	11,8
	dont DUT production	10,1	8,6	8,7	8,7	8,7	8,4	8,2	8,3	8,2	7,7
	CPGE	19,1	20,0	19,2	20,0	20,1	19,5	19,3	19,3	19,1	18,1
	dont CPGE sciences	15,2	15,8	15,2	15,7	15,7	15,3	15,2	15,1	15,0	14,4
	STS	7,0	5,9	6,1	6,2	6,5	6,7	6,8	6,7	6,5	6,0
	dont STS production (2)	3,6	2,9	3,1	3,0	3,3	3,4	3,4	3,4	3,3	3,2
	Autres formations	10,1	11,4	10,7	11,8	12,8	12,5	12,6	12,7	13,3	12,9
	dont écoles d'ingénieurs non universitaires (3)	4,0	3,8	3,6	4,1	4,4	4,5	4,7	4,9	5,2	5,2
	Bac ES	Ensemble supérieur	98,1	97,6	95,9	92,7	95,1	94,5	95,0	93,7	93,1
Université hors DUT		60,5	59,0	56,5	52,4	51,3	51,4	52,3	51,6	51,3	51,5
dont : droit, économie, AES		32,8	29,2	29,2	29,5	29,6	29,5	29,0	28,7	28,4	28,8
disciplines littéraires		23,8	25,6	23,4	19,6	18,2	18,2	19,3	18,3	18,0	17,3
Préparation DUT		12,2	11,2	11,5	11,9	12,5	12,1	12,1	12,0	11,8	11,7
dont DUT services		12,1	11,1	11,3	11,7	12,3	11,9	11,9	11,8	11,6	11,4
CPGE		5,4	5,9	6,3	6,0	6,4	6,2	6,1	6,2	6,3	6,2
dont CPGE économiques		4,3	4,2	4,6	4,5	4,9	4,7	4,4	4,5	4,6	4,6
STS		11,5	9,9	9,7	10,5	11,7	11,7	11,4	11,0	11,0	10,6
dont STS services (2)		10,9	9,3	9,1	9,9	10,7	10,8	10,3	10,0	10,0	9,6
Autres formations		8,5	11,6	12,0	11,9	13,1	13,1	13,1	12,9	12,6	12,7
dont écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité (4)			4,9	5,5	5,0	5,6	5,3	5,3	5,3	5,3	5,2
Bac L		Ensemble supérieur	101,6	102,4	99,6	97,5	97,9	97,2	98,4	97,0	96,6
	Université hors DUT	74,3	75,0	71,7	68,3	66,8	67,6	68,3	66,8	66,4	68,4
	dont : droit, économie, AES	12,5	12,1	12,6	13,7	14,2	14,3	13,8	13,4	13,8	14,4
	disciplines littéraires	60,3	61,7	58,1	53,5	51,5	52,1	53,3	52,2	51,2	52,8
	Préparation DUT	2,2	1,8	1,9	2,2	2,4	2,2	2,2	2,1	2,2	2,1
	CPGE	6,9	7,4	7,6	7,7	8,0	7,8	7,8	7,9	7,5	7,6
	dont CPGE lettres	6,7	7,3	7,5	7,5	7,8	7,6	7,7	7,8	7,5	7,5
	STS	10,5	9,0	9,6	10,1	11,0	10,2	10,5	10,6	10,7	9,8
	dont STS services (2)	9,3	7,4	7,7	7,9	8,2	7,6	7,4	7,2	7,0	6,5
	Autres formations	7,6	9,1	8,7	9,2	9,7	9,4	9,6	9,6	9,7	8,9
	dont écoles supérieures artistiques et culturelles	3,1	3,6	3,5	3,6	3,7	3,8	4,2	3,7	3,9	3,7

(1) Voir « Définitions ».

(2) En 2000-2001, les nouveaux bacheliers inscrits en STS dépendant du ministère en charge de l'agriculture sont comptabilisés en STS Production. À partir de 2005-2006 la répartition production/services est connue.

(3) Formations d'ingénieurs ou cycle préparatoire intégré.

(4) En 2000, les nouveaux bacheliers des écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité et des écoles d'architecture ne sont pas différenciés de ceux des autres formations. Ils sont comptabilisés dans la rubrique « Autres formations ».

Présentation

Trois quarts des bacheliers technologiques et un tiers des bacheliers professionnels poursuivent des études dans l'enseignement supérieur (hors STS en apprentissage) [1].

En 2013, le taux d'inscription global des bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur diminue (- 2,3 points), mais les évolutions sont contrastées selon les filières. Le nombre de nouveaux bacheliers technologiques inscrits en DUT a ainsi fortement augmenté (+ 13,5 %) alors que le nombre de lauréats 2013 était stable (- 0,2 %), portant leur taux d'inscription en DUT à 11 % (+ 1,3 point). On peut y voir l'effet de la mise en place de l'orientation prioritaire, qui a contribué à ouvrir plus largement que par le passé l'entrée en IUT aux bacheliers technologiques. Les filières professionnelles courtes en particulier les STS, restent les principales filières d'inscription des bacheliers technologiques, même si, en raison d'une ouverture accrue aux bacheliers professionnels le taux d'inscription des bacheliers technologiques en STS a fortement baissé en 2013 (- 4,6 points).

Quelle que soit la série de baccalauréat technologique, le taux d'inscription à l'université augmente en 2013, aussi bien dans les disciplines générales ou de santé que dans les formations préparant au DUT. Ce retournement de tendance est particulièrement marqué pour les bacheliers STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable). Leur taux d'inscription en DUT, qui était autour de 17,5 % entre 2008 et 2012 s'établit à 24,4 % en 2013. Parallèlement, le taux d'inscription en STS a chuté (- 7,1 points).

La part des bacheliers professionnels qui s'inscrivent immédiatement afin de poursuivre des études supérieures sous statut scolaire s'établit à 33 % (+ 4,3 points), la majorité d'entre eux intégrant une STS.

Le taux d'inscription des nouveaux bacheliers professionnels en STS ne fait que progresser sur la période 2007-2013 et atteint 23,8 % en 2013 (+ 4,5 points). 7,8 % d'entre eux s'inscrivent à l'université hors DUT, part relativement stable sur les trois dernières années.

 Sources : MENESR-DGESIP-DGRI SIES

- Systèmes d'informations Scolarité et Sise.
- Enquêtes auprès des effectifs et diplômes des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48).
- Système d'information SAFRAN du ministère en charge de l'agriculture.

Définitions

Champ - Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation), ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger.

Le champ « Universités » - Voir « Définitions » en 6.4.

Nouveaux bacheliers - Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

Taux d'inscription - Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus, mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'inscription par filière ne s'additionnent pas. En les additionnant, on peut trouver un résultat supérieur à 100 %. Les « doubles inscriptions CPGE - université » concernent les bacheliers généraux, essentiellement les bacheliers scientifiques et constituent la majorité des doubles inscriptions. Des conventions de coopération pédagogique sont passées entre lycées et établissements de poursuite d'études, suite au décret n° 2007-692 du 3 mai 2007, relatif à l'organisation et au fonctionnement des classes préparatoires aux grandes écoles dans le cadre de l'architecture européenne des études. Ces conventions devraient faciliter la validation de crédits et l'intégration d'étudiants de CPGE en licence et ainsi faire baisser le nombre de « doubles inscriptions » (CPGE - université).

STS et assimilés - Sections de techniciens supérieurs. Voir « Définitions » en 6.11.

CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles. Voir « Définitions » en 6.10.

Autres formations - Elles correspondent aux formations d'ingénieurs non universitaires, aux formations d'ingénieurs en partenariat non universitaires, aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture, spécialités diverses), aux écoles d'arts et de la culture, aux facultés privées, aux écoles paramédicales et de formations sociales, aux cinq établissements parisiens spécifiques (l'institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), l'Institut d'études politiques, l'Observatoire de Paris, l'Institut physique du Globe de Paris, Paris dauphine), aux classes préparatoires aux études supérieures (CPES) et aux diplômes de comptabilité et de gestion (DCG). Pour les écoles paramédicales et les formations sociales, les données sont celles de 2012-2013.

Pour en savoir plus

- Note d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) 12.04.

[1] Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur : bacheliers technologiques et professionnels

(France métropolitaine + DOM)

		2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Bac technologique	Ensemble supérieur	77,6	78,6	75,9	74,3	75,5	79,1	77,8	77,0	76,4	74,1	
	Université hors DUT	19,1	18,1	17,4	15,8	15,8	17,9	18,7	18,7	18,7	19,8	
	Préparation DUT	9,1	10,4	9,9	9,5	9,8	10,1	9,9	9,6	9,6	11,0	
	CPGE	1,0	1,1	1,1	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,7	1,7	
	STS	44,5	44,0	42,5	42,3	43,1	44,0	42,7	42,0	40,8	36,2	
	Autres formations	3,9	5,0	5,0	5,4	5,5	5,6	5,1	5,2	5,6	5,4	
	Bac ST12D (ex STI)	Ensemble supérieur	88,4	91,2	88,9	84,6	88,9	91,6	89,5	89,2	86,3	90,8
		Université hors DUT	7,3	8,2	7,9	6,7	6,1	7,6	8,6	8,9	9,6	12,3
		Préparation DUT	16,2	18,5	17,9	16,5	17,5	17,9	17,6	17,7	17,2	24,4
		dont DUT production	15,1	15,1	15,0	13,9	14,7	14,8	14,5	14,6	14,3	19,3
CPGE		2,1	2,2	2,4	2,3	2,5	2,7	2,9	3,0	3,1	3,8	
STS		60,5	59,8	57,9	56,3	58,9	59,3	56,6	55,6	51,8	44,7	
dont STS production (1)		57,7	54,6	52,4	50,8	53,0	53,2	50,6	48,8	45,4	39,0	
Autres formations		2,3	2,5	2,8	2,8	3,8	4,1	3,7	4,0	4,7	5,6	
Bac STG (ex STT)		Ensemble supérieur	79,0	80,3	77,6	77,2	80,1	83,1	83,2	83,1	82,9	78,1
		Université hors DUT	24,2	22,7	21,3	20,0	19,8	22,3	22,9	22,9	22,1	22,7
	Préparation DUT	8,5	9,5	9,2	9,2	9,6	9,7	9,5	9,4	9,7	10,2	
	dont DUT services	8,4	9,5	9,1	9,1	9,5	9,6	9,4	9,2	9,5	10,0	
	CPGE	0,7	0,9	0,9	1,1	1,3	1,3	1,3	1,5	1,6	1,6	
	STS	42,9	43,6	42,6	42,5	45,0	45,4	45,1	45,0	44,8	39,2	
	dont STS services (1)	41,8	43,1	42,1	41,9	44,1	44,6	44,0	43,9	43,5	38,3	
	Autres formations	2,7	3,6	3,6	4,4	4,4	4,4	4,4	4,3	4,7	4,4	
	Bac ST2S (ex - SMS)	Ensemble supérieur	49,4	49,7	46,7	46,1	42,7	47,3	46,3	45,8	46,6	46,4
		Université hors DUT	25,2	22,2	21,3	19,6	19,1	21,6	22,7	22,0	22,2	22,8
Préparation DUT		0,5	0,6	0,6	0,6	0,8	0,9	1,1	1,1	1,3	1,3	
CPGE		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
STS		11,0	10,3	9,6	10,6	10,2	10,3	11,3	11,9	12,5	12,6	
dont STS services (1)		10,8	10,2	9,5	10,4	10,1	10,1	11,1	11,6	12,3	12,3	
Autres formations		12,7	16,6	15,2	15,3	12,6	14,5	11,2	10,8	10,6	9,7	
Bac STL		Ensemble supérieur	78,5	78,7	76,5	75,3	76,0	77,7	76,0	77,9	76,5	78,1
		Université hors DUT	21,0	19,7	20,4	18,5	17,4	20,3	20,0	19,5	21,4	25,2
		Préparation DUT	13,0	14,4	14,1	13,6	13,6	14,3	14,7	13,9	13,1	14,3
	dont DUT production	12,7	13,9	13,7	13,3	13,3	14,0	14,5	13,7	12,8	13,9	
	CPGE	2,5	2,7	2,3	2,6	3,1	2,5	2,4	3,3	3,4	2,7	
	STS	39,4	38,5	36,6	37,5	38,7	37,7	36,4	37,8	35,9	33,1	
	dont STS production (1)	26,8	24,6	23,9	24,4	25,4	24,6	23,5	24,6	23,9	21,5	
	Autres formations	2,6	3,4	3,1	3,1	3,2	2,9	2,5	3,4	2,7	2,8	
	Autres bacs technologiques	Ensemble supérieur	78,0	75,0	80,2	73,1	71,8	71,0	70,4	68,9	70,5	68,0
		Université hors DUT	6,4	7,4	7,5	6,4	6,3	8,5	8,5	9,1	9,4	10,8
Préparation DUT		1,0	1,5	1,6	1,7	1,7	2,0	2,4	2,3	2,6	2,2	
CPGE		0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	
STS		66,8	62,3	66,9	61,7	59,8	57,4	56,4	54,0	54,2	51,7	
dont STS production (1)		48,4	40,8	42,6	42,0	37,7	36,3	34,4	32,4	30,8	29,9	
Autres formations		3,7	3,7	4,0	3,2	4,0	3,1	3,1	3,5	4,3	3,1	
Bac professionnel	Ensemble supérieur	17,1	23,0	22,6	21,9	23,4	25,9	26,7	28,5	28,7	33,0	
	Université hors DUT	6,4	5,9	5,8	5,0	4,7	6,9	6,9	8,2	8,0	7,8	
	Préparation DUT	0,5	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8	
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
	STS	9,7	15,7	15,5	15,6	17,4	17,7	18,4	18,8	19,3	23,8	
	Autres formations	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	

(1) En 2000-2001, les nouveaux bacheliers inscrits en STS dépendant du ministère en charge de l'agriculture sont comptabilisés en STS Production. À partir de 2005-2006 la répartition production/services est connue.

Présentation

Environ sept étudiants sur dix entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire en 2012-2013 sont issus d'un baccalauréat général [1]. Si la part des bacheliers technologiques est plus modérée (15,1 %), celle des lauréats d'une série professionnelle reste faible (7,1 %), mais en augmentation (+ 1 point par rapport à l'année précédente, + 4,3 points par rapport à 2008-2009). Les bénéficiaires d'une dispense du baccalauréat représentent 5,6 % des entrants.

La proportion de bacheliers généraux est particulièrement élevée parmi les entrants en santé (92,6 %) et en filière ingénieur (91,5 %). Très nombreux également dans les disciplines scientifiques (77,7 %) et en droit-sciences politiques (78,2 %), les bacheliers généraux sont en revanche moins représentés en AES (43,6 %), filière dans laquelle un étudiant sur cinq est issu d'un baccalauréat professionnel.

Près de deux tiers des entrants de 2012-2013 en première année de l'enseignement supérieur universitaire poursuivent dans la même discipline l'année suivante (63,1 %), qu'il s'agisse d'un redoublement en première année ou d'un passage en deuxième année [2]. Un entrant sur dix se réoriente vers une autre filière universitaire, tandis que plus d'un quart de ces étudiants quitte, provisoirement ou définitivement, le système universitaire. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils arrêtent leurs études. Certains d'entre eux poursuivent dans d'autres filières du supérieur. Les taux de poursuite dans la même filière les plus élevés sont observés en filière ingénieur (81,6 %) et en DUT (81,7 %). Au sein des disciplines universitaires générales, ce taux de poursuite varie fortement. Important en droit-sciences politiques (66,8 %), il est plus modéré en lettres-sciences du langage-arts (49,8 %). C'est en AES qu'il est le plus faible, moins d'un étudiant sur deux poursuivant ses études dans cette discipline (45,1 %).

Les réorientations vers une autre discipline universitaire sont plus fréquentes pour les entrants en sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers (13,8 %), en AES (14,2 %) et santé (17,5 %) ; elles sont moindres en DUT (4,8 %) et en Staps (6,1 %).

Les taux de sortie de l'université sont plus élevés en AES (40,7 %) qu'en droit-sciences politiques (23,5 %). Ils sont très faibles en filière ingénieur (4,7 %), demeurent modérés en DUT (13,5 %), et en santé (19,2 %).

Définitions

Champ

Entrants en première année d'enseignement universitaire en 2012-2013 en France métropolitaine et DOM.

Première année de l'enseignement supérieur universitaire

Sont prises en compte les formations dispensées à l'université ou dans un établissement assimilé, d'une durée d'au moins un an, donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université et ouvertes aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence.

Entrants

Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année de l'enseignement supérieur à l'université (y compris en IUT, écoles d'ingénieurs universitaires internes ou rattachées, ou en diplômés d'université) ou dans un établissement assimilé.

Dispensés sur titre

Dans cette rubrique sont regroupées différentes catégories d'étudiants : ceux qui ont obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat (en particulier les étudiants étrangers), les titulaires d'une capacité en droit ou du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires). Les étudiants qui se sont inscrits à l'université après avoir bénéficié d'une validation de leurs acquis sont également dans ce groupe.

Taux de poursuite dans la discipline

Proportion d'entrants de 2012-2013 inscrits dans la même discipline ou la même filière l'année suivante, en 2013-2014. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année de l'enseignement supérieur à l'université.

Taux de réorientation vers une autre discipline

Proportion d'entrants de 2012-2013, inscrits l'année suivante, en 2013-2014, dans une discipline ou une filière universitaire différente de celle choisie initialement.

Taux de sortie

Proportion d'entrants de 2012-2013 non réinscrits à l'université l'année suivante.

AES

Filière administrative, économique et sociale des universités.

Staps

Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Santé

La première année commune aux études de santé (PACES) regroupe les étudiants de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique depuis la rentrée 2011-2012.

[1] Répartition des entrants de 2012-2013 en première année d'enseignement supérieur universitaire selon la filière et la série de baccalauréat (%)

(France métropolitaine + DOM)

	Baccalauréat général				Baccalauréat technologique			Bac pro	Dispensés sur titre	Total
	L	ES	S	Total	STG	Autres	Total			
Droit - sciences politiques	16,7	45,1	16,5	78,2	9,1	1,7	10,8	6,5	4,4	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	1,6	44,6	22,4	68,6	10,8	2,0	12,8	9,8	8,9	100,0
AES	2,8	35,8	5,0	43,6	22,6	3,8	26,4	25,5	4,5	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	41,7	13,7	12,0	67,4	4,7	4,3	9,0	8,5	15,2	100,0
Langues	31,7	22,3	9,6	63,6	12,3	3,2	15,5	10,3	10,6	100,0
Sciences humaines et sociales	25,8	27,6	13,1	66,5	9,8	7,8	17,6	10,4	5,5	100,0
Sciences fondamentales et applications	0,6	3,5	74,2	78,3	1,4	7,6	9,0	4,7	8,1	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	0,8	2,5	72,9	76,2	1,2	16,6	17,8	3,0	3,0	100,0
Staps	3,1	24,9	35,7	63,7	13,0	9,7	22,7	12,5	1,1	100,0
Ensemble des disciplines universitaires générales	17,3	26,9	25,1	69,3	9,1	5,3	14,4	9,2	7,1	100,0
Santé	0,8	2,2	89,5	92,6	0,5	4,4	4,9	0,7	1,8	100,0
Ingénieurs	0,1	0,7	90,7	91,5	0,1	3,2	3,3	0,2	5,0	100,0
DUT	2,3	24,1	41,3	67,7	13,2	13,1	26,3	3,4	2,6	100,0
Total	12,5	23,1	36,5	72,1	8,6	6,5	15,1	7,1	5,6	100,0

[2] Devenir un an après des entrants de 2012-2013 en première année d'enseignement supérieur universitaire (%)

(France métropolitaine + DOM)

	Poursuite dans la même discipline	Réorientation vers une autre filière universitaire	Non réinscription à l'université	Total
Droit - sciences politiques	66,8	9,7	23,5	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	59,9	10,3	29,9	100,0
AES	45,1	14,2	40,7	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	49,8	11,9	38,3	100,0
Langues	52,0	11,2	36,9	100,0
Sciences humaines et sociales	57,4	9,3	33,3	100,0
Sciences fondamentales et applications	60,9	13,2	26,0	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	55,8	13,8	30,3	100,0
Staps	65,8	6,1	28,1	100,0
Ensemble des disciplines universitaires générales	58,4	10,6	31,0	100,0
Santé	63,2	17,5	19,2	100,0
Ingénieurs	81,6	13,7	4,7	100,0
DUT	81,7	4,8	13,5	100,0
Total	63,1	10,5	26,3	100,0

Présentation

En 2008, près de neuf nouveaux bacheliers sur dix poursuivent leurs études après leur baccalauréat : 85,0 % rejoignent l'enseignement supérieur et une minorité (4,0 %) se dirige vers d'autres voies [1]. Si, en 2008, les bacheliers les plus nombreux s'inscrivent toujours à l'université, ils ne représentent plus que trois nouveaux bacheliers sur dix, contre quatre sur dix en 1996. Cette évolution se fait non pas au profit des filières sélectives traditionnelles (CPGE, IUT, STS), mais au profit d'écoles très variées (écoles de commerce, d'ingénieurs, artistiques, paramédicales).

L'évolution des choix d'orientation des bacheliers S indique que la baisse des inscriptions à l'université n'affecte que la licence, et particulièrement les disciplines scientifiques : seul un bachelier S sur dix s'inscrit dans une licence de sciences en 2008, alors que c'était le cas d'un quart d'entre eux en 1996 [2]. Dans le même temps, ils se dirigent plus souvent en médecine ou en pharmacie (PCEM ou PCEP). Les différences dans les choix d'orientation faits par les filles et les garçons restent très fortes : une majorité des garçons s'orientent dans une filière scientifique traditionnelle, tandis que près de quatre bacheliers S sur dix optent pour une formation dans le domaine de la santé.

Comme les bacheliers généraux, les bacheliers technologiques s'inscrivent de moins en moins à l'université et les lauréats sans mention restent les plus nombreux à y poursuivre leurs études [1]. L'évolution se fait non pas au profit des filières technologiques courtes (STS et IUT), leurs principales structures d'accueil dans l'enseignement supérieur, mais d'écoles recrutant après le baccalauréat.

Les bacheliers professionnels poursuivent de plus en plus souvent leurs études : 47,0 % d'entre eux (et même 58,0 % des lauréats avec mention) rejoignent l'enseignement supérieur, soit une hausse de près de vingt points depuis 1996. Les plus nombreux s'inscrivent en STS : quatre bacheliers professionnels sur dix préparent un BTS à la rentrée suivante, une fois sur deux par la voie de l'alternance, avec un contrat d'apprentissage ou le plus souvent de professionnalisation.

Les nouveaux étudiants envisagent de plus en plus de faire des études longues [3]. Près de la moitié d'entre eux souhaitent poursuivre au moins jusqu'au niveau master, contre un tiers en 2002. Sur la même période, les intentions de sorties à bac+2 et à bac+4 s'effondrent. Ces évolutions résultent des changements induits par l'harmonisation européenne des diplômes.

Définitions

Le panel 1989 est représentatif au 1/30^e de la population scolarisée en septembre 1989 en sixième et dans l'enseignement spécialisé dans les établissements publics ou privés de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer. Les élèves sont parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre et entre 1997 et 1999 pour les autres ; leurs parcours ont été suivis pour la première fois après le baccalauréat, sauf pour les élèves qui étaient scolarisés dans les départements d'outre-mer.

Le panel 1995 est représentatif au 1/40^e de la population scolarisée en septembre 1995 en sixième et dans l'enseignement spécialisé dans les établissements publics ou privés de France métropolitaine. Les élèves ont obtenu leur baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2006 pour les autres.

Le panel 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Comme dans les précédents panels, ils ont été interrogés sur leur situation à la rentrée suivant l'obtention de leur baccalauréat, le choix de leur orientation, leurs motivations, la façon dont ils vivent leur première année d'études supérieures, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, leurs projets. Le taux de réponse global à la première interrogation a été de 85 % ; les redressements ont été faits sur la base de la série de bac, de l'âge et de la mention au bac, du sexe, de l'origine sociale, ainsi que des principales caractéristiques de l'établissement de terminale.

CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

IUT

Instituts universitaires de technologie.

STS

Sections de techniciens supérieurs.

PCEM ou PCEP

Premiers cycles d'études médicales ou pharmaceutiques.

 Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

- MENESR-DEPP et MENESR-DGESIP-DGRI-SIES/Panels 1989 et 1995.

- MENESR-DGESIP-DGRI-SIES/Panel de bacheliers 2008.

Pour en savoir plus

Note d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) 10.03.

[1] Poursuite d'études des bacheliers 2008 selon le type de bac et la mention (%)

(France métropolitaine)

		CPGE	1 ^{er} cycle universitaire.	IUT	STS	Autres formations sup. (2)	Total études sup.	dont études en alternance	Formations non sup.	Non poursuivies d'études
Bacheliers généraux	Avec mention	23	42	10	4	18	97	1	2	1
	Sans mention	2	50	12	12	16	92	2	3	5
	Ensemble 2008	13	46	11	8	17	95	1	2	3
	Rappel 1996 (1)	12	56	10	9	9	96	1	2	2
Bacheliers techno	Avec mention	5	9	17	47	15	93	9	3	4
	Sans mention	-	15	7	46	13	81	10	5	14
	Ensemble 2008	2	13	10	46	14	85	8	4	11
	Rappel 1996 (1)	1	20	11	49	6	87	5	4	9
Bacheliers pro	Avec mention	-	3	2	51	2	58	30	7	35
	Sans mention	-	6	1	29	2	38	19	8	54
	Ensemble 2008	-	5	1	39	2	47	20	8	45
	Rappel 1996 (1)	-	6	1	21	1	29	12	8	63
Ensemble bacheliers	Ensemble 2008	8	31	9	23	14	85	6	4	11
	Rappel 1996 (1)	8	40	9	21	7	85	4	3	12

(1) Élèves entrés en 6^e en 1989, parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre, et entre 1997 et 1999 pour les autres (panel 1989).

(2) Écoles de commerce, d'ingénieurs, paramédicales, artistiques ...

[2] Choix d'orientation des bacheliers et bachelières S à l'entrée dans l'enseignement supérieur (%)

(France métropolitaine)

	Garçons	Filles	Ensemble bacheliers 2008	Rappel bacheliers	
				2002 (1)	1996 (2)
Licences de sciences	10	12	11	17	24
CPGE scientifiques	18	9	14	14	16
1 ^{ers} cycles d'écoles d'ingénieurs	9	3	6	6	5
IUT secondaires ou STS industrielles	16	7	11	12	16
Formations scientifiques (hors santé)	53	31	42	49	61
PCEM / PCEP	15	28	21	15	13
Écoles paramédicales (et préparations)	3	9	6	4	4
Formations du domaine de la santé	18	37	27	19	17
CPGE commerciales et littéraires	3	6	5	4	3
Licences non scientifiques	10	12	11	14	12
Autres formations (3)	16	14	15	14	7
Formations non scientifiques	29	32	31	32	22

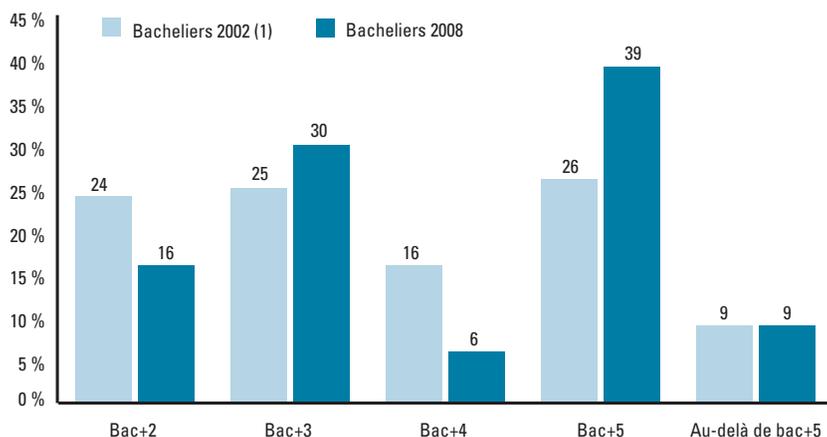
(1) Élèves entrés en 6^e en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).

(2) Élèves entrés en 6^e en 1989, parvenus au baccalauréat en 1996 pour le plus grand nombre, et entre 1997 et 1999 pour les autres (panel 1989).

(3) IUT et STS tertiaires, écoles de commerce, artistiques ...

[3] Niveau d'études envisagé par les bacheliers à l'entrée des principales filières (%)

(France métropolitaine)



(1) Élèves entrés en 6^e en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2005 pour les autres (panel 1995).

Présentation

34 % des bacheliers entrés en licence générale en 2008 ont obtenu une licence en 3 ans, et 16 % en 4 ans. Ils sont donc au total 50 % à détenir une licence en début de cinquième année (dont 3 % une licence professionnelle). Le taux d'obtention en 3 ans et en 4 ans est plus élevé pour les bacheliers généraux (38 % en 3 ans, 18 % en 4 ans) que pour les bacheliers technologiques (10 % chaque année). En début de cinquième année, à la rentrée 2012, 69 % des entrants en L1 en 2008 sont toujours inscrits en formation. 42 % des bacheliers généraux ont atteint le master, à parts égales entre la première et la deuxième année ; ce n'est le cas que de 12 % des bacheliers technologiques. Le maintien en licence et les réorientations en STS ou en IUT concernent respectivement 11 % et 3 % des entrants en L1 en 2008. Parmi les étudiants n'ayant pas obtenu leur licence, la moitié est toujours inscrite dans une formation et l'autre a arrêté ses études [1].

En début de cinquième année, 89 % des étudiants entrés en IUT en 2008 avaient obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (de niveau bac+3 pour 52 %, de niveau bac+2 uniquement pour 37 %). Les bacheliers généraux sont un peu plus fréquemment diplômés que les bacheliers technologiques, plus souvent titulaires d'un diplôme de niveau bac+3, et surtout majoritairement en poursuite d'études après l'obtention d'un diplôme. Au total, 56 % des étudiants entrés en IUT en 2008 sont toujours en poursuite d'étude cinq ans plus tard. 38 % ne sont plus en formation après avoir obtenu un diplôme de niveau bac+2 ou bac+3, et seuls 6 % ont arrêté leurs études sans obtenir de diplôme de l'enseignement supérieur [2].

À la rentrée 2012, un tiers des étudiants entrés en premier cycle d'études médicales (PCEM) ou pharmaceutiques (PCEP) est inscrit en deuxième cycle de médecine, odontologie ou pharmacie (13 % en cinquième année et 18 % en quatrième année). 21 % poursuivent des études dans des formations paramédicales. 20 % sont inscrits en licence ou master. Les autres sont inscrits dans des formations diverses : écoles préparant à des diplômes de niveau bac+5 (3 %) ou moins (4 %), STS ou DUT (3 %). 11 % ont arrêté leurs études [3].

Définitions

Le panel 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère en charge de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Les bacheliers sont interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives qu'ils ne font plus d'études. Le questionnement comporte des informations sur leur situation effective à la date du 31 octobre, quelle que soit la formation suivie, ainsi que des données qualitatives sur le déroulement de leur parcours.

STS

Sections de techniciens supérieurs.

IUT

Instituts universitaires de technologie.

CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

PCEM ou PCEP

Premiers cycles d'études médicales ou pharmaceutiques.

L1-L2-L3

Première, deuxième et troisième année de licence.

Sources :

- MENESR-DGESIP-DGRI-SIES/Panel de bacheliers 2008.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) : 14.03 ; 11.08.

[1] Situation la 5^e année des bacheliers 2008 inscrits en licence après le baccalauréat (%)

(France métropolitaine)

	Panel de bacheliers 2008		
	Ensemble	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques
Ont obtenu une licence	50	56	20
<i>dont en 3 ans</i>	<i>34</i>	<i>38</i>	<i>10</i>
Poursuivent leurs études	43	49	14
Sont inscrits en master 1	19	22	3
Sont inscrits en master 2	18	20	9
Sont inscrits dans d'autres formations	6	7	2
Ont arrêté leurs études	7	7	6
N'ont pas obtenu leur licence	50	44	80
Poursuivent leurs études	26	27	24
En licence générale ou professionnelle	11	11	11
En STS ou IUT	3	3	5
Autres	12	12	8
Ont arrêté leurs études	24	17	56
Ensemble	100	100	100

Remarque - Les bacheliers professionnels ne sont pas affichés car leurs effectifs ne sont pas significatifs. La colonne « Ensemble » comprend bien tous les bacheliers.

[2] Diplômes et situation la 5^e année des bacheliers 2008 inscrits en IUT après le baccalauréat (%)

(France métropolitaine)

	Situation	Obtention du DUT (1)	Plus haut diplôme obtenu		Total diplômés (2+3)	Non-diplômés de l'enseignement supérieur	Ensemble
			Diplôme bac+2 (2)	Diplôme bac+3 (3)			
Bacheliers généraux	Poursuivent leurs études	53	20	37	57	6	63
	Ont arrêté leurs études	32	15	20	35	2	37
	Ensemble	85	35	57	92	8	100
Bacheliers technologiques	Poursuivent leurs études	35	18	21	39	2	41
	Ont arrêté leurs études	40	26	21	47	12	59
	Ensemble	75	44	42	86	14	100
Ensemble	Poursuivent leurs études	47	19	32	51	5	56
	Ont arrêté leurs études	35	18	20	38	6	44
	Ensemble	82	37	52	89	11	100

(1) Un diplômé de DUT peut avoir obtenu également un diplôme de niveau bac+3 ; il est alors comptabilisé dans la colonne (3). Sinon il est comptabilisé dans la colonne (2). Certains étudiants ont obtenu un diplôme de niveau bac+3 sans avoir obtenu le DUT, et certains diplômés de niveau bac+2 obtenus ne sont pas des DUT. C'est pourquoi le total de diplômés est légèrement supérieur au taux d'obtention du DUT.

Remarque - Les bacheliers professionnels ne sont pas affichés car leurs effectifs ne sont pas significatifs. Les lignes « Ensemble » comprennent bien tous les bacheliers.

[3] Situation la 5^e année des bacheliers 2008 inscrits en premier cycle d'études médicales ou pharmaceutiques après le baccalauréat (%)

(France métropolitaine)

	Ensemble	Bac avec mention	Bac sans mention
Poursuivent leurs études	89	94	80
Médecine, odontologie, pharmacie : 5 ^e année	13	20	2
Médecine, odontologie, pharmacie : 4 ^e année	18	26	5
Médecine, odontologie, pharmacie : 3 ^e année	3	4	1
Total médecine, odontologie, pharmacie	34	50	8
L3 ou licence pro	10	7	17
L1-L2	2	2	2
Master 1	6	6	8
Total licence et master	18	15	27
Paramédical : 1 ^{re} et 2 ^e années	8	6	11
Paramédical : 3 ^e et 4 ^e années	13	12	13
Total paramédical	21	19	24
BTS et DUT	3	1	5
Autres études	13	9	16
Ont arrêté leurs études	11	6	20
Total	100	100	100

Présentation

Au début de la cinquième année d'études après le bac, 79 % des bacheliers qui s'étaient inscrits en STS en 2008 sont sortis de formation. 54 % avaient obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, de niveau bac+2 dans les trois quarts des cas. Sur l'ensemble des bacheliers, 72 % ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Les taux d'obtention de diplômes varient de façon importante selon la série du baccalauréat : 89 % des bacheliers généraux et 76 % des bacheliers technologiques ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, pour seulement la moitié des bacheliers professionnels. De même, la poursuite d'études la cinquième année est plus fréquente pour les bacheliers généraux, qui sont 32 % dans cette situation, que pour les autres (respectivement 23 % et 10 % des bacheliers technologiques et professionnels) [1].

Cinq ans après leur baccalauréat, 70 % des élèves entrés en CPGE en 2008 sont inscrits dans une école préparant à un diplôme de niveau bac+5. 17 % sont inscrits à l'université, et seuls 7 % ne poursuivent plus d'études. Seul un tiers des élèves entrés en CPGE littéraire est inscrit dans une école de niveau bac+5, alors que près de la moitié sont inscrits à l'université (21 % en master 2 et 18 % en master 1). La grande majorité des étudiants entrés en CPGE scientifique et en CPGE économique et commerciale sont inscrits dans une école de niveau bac+5 (80 % et 75 % respectivement), dont environ la moitié en quatrième année. Les élèves des CPGE économiques et commerciales sont inscrits un peu plus souvent à l'université (13 % contre 9 % pour les CPGE scientifiques) et sont plus souvent sortis de formation (10 % contre 5 %) [2].

Par ailleurs, en 2008 un bachelier sur six s'est inscrit dans une formation de l'enseignement supérieur autre que les STS, les CPGE et celles dispensées à l'université (licence, DUT, PCEM ou PCEP) (cf. 6.22). La moitié d'entre eux a obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Les étudiants des formations paramédicales et sociales sont le plus souvent sortis de formation (63 %), et un quart est sorti sans diplôme. Les autres étudiants sont inscrits dans une grande variété de formations, souvent dans des écoles menant à des diplômes de niveau bac+4 ou bac+5. Les trois quarts sont toujours en poursuite d'études, dont un tiers a obtenu un diplôme. Seul un sur dix est sorti de formation sans avoir obtenu de diplôme [3].

Définitions

Le panel 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère en charge de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Les bacheliers sont interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives qu'ils ne font plus d'études. Le questionnaire comporte des informations sur leur situation effective à la date du 31 octobre, quelle que soit la formation suivie, ainsi que des données qualitatives sur le déroulement de leur parcours.

STS

Sections de techniciens supérieurs.

IUT

Instituts universitaires de technologie.

CPGE

Classes préparatoires aux grandes écoles.

PCEM ou PCEP

Premiers cycles d'études médicales ou pharmaceutiques.

L1-L2-L3

Première, deuxième et troisième année de licence.

Sources :

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES/Panel de bacheliers 2008.

📄 Pour en savoir plus

- Notes d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) : 14.03 ; 11.08.

[1] Diplômes et situation la 5^e année des bacheliers 2008 inscrits en STS après le baccalauréat (%)

(France métropolitaine)

	Situation	Obtention du BTS (1)	Plus haut diplôme obtenu		Total diplômés (2+3)	Non-diplômés de l'enseignement supérieur	Ensemble
			Diplôme bac+2 (2)	Diplôme bac+3 (3)			
Bacheliers généraux	Poursuivent leurs études	27	15	14	29	3	32
	Ont arrêté leurs études	61	39	21	60	8	68
	Ensemble	88	54	35	89	11	100
Bacheliers technologiques	Poursuivent leurs études	18	9	10	19	4	23
	Ont arrêté leurs études	57	43	14	57	20	77
	Ensemble	75	52	24	76	24	100
Bacheliers professionnels	Poursuivent leurs études	8	3	5	8	2	10
	Ont arrêté leurs études	42	38	4	42	48	90
	Ensemble	50	41	9	50	50	100
Ensemble	Poursuivent leurs études	17	9	9	18	3	21
	Ont arrêté leurs études	54	41	13	54	25	79
	Ensemble	71	50	22	72	28	100

(1) Un diplômé de BTS peut avoir obtenu également un diplôme de niveau bac+3 ; il est alors comptabilisé dans la colonne (3). Sinon il est comptabilisé dans la colonne (2). Certains étudiants ont obtenu un diplôme de niveau bac+3 sans avoir obtenu de BTS, et certains diplômes de niveau bac+2 obtenus ne sont pas des BTS. C'est pourquoi le total de diplômés peut être légèrement supérieur au taux d'obtention du BTS.

[2] Situation la 5^e année des bacheliers 2008 inscrits en CPGE après le baccalauréat (%)

(France métropolitaine)

	CPGE scientifiques	CPGE économiques et commerciales	CPGE littéraires	Ensemble
Poursuivent leurs études	95	90	89	93
Inscrits dans une école préparant à un diplôme de niveau bac+5	80	75	31	70
en année de niveau bac+5	38	32	14	32
en année de niveau bac+4	37	40	17	34
en année de niveau < bac+4	5	3	-	4
Inscrits à l'université	9	13	46	17
en master 2	2	8	21	7
en master 1	5	4	18	7
en licence	2	1	7	3
Autres études	6	2	12	6
Ont arrêté leurs études	5	10	11	7
Total	100	100	100	100

[3] Situation la 5^e année des bacheliers 2008 inscrits dans l'enseignement supérieur hors université, CPGE et STS après le baccalauréat (%)

(France métropolitaine)

Filières	Situation	Plus haut diplôme obtenu		Total diplômés	Non-diplômés de l'enseignement supérieur	Ensemble
		Diplôme bac+2	Diplôme bac+3			
Paramédical et social	Poursuivent leurs études	1	7	8	29	37
	Ont arrêté leurs études	1	36	37	26	63
	Ensemble	2	43	45	55	100
Autres études	Poursuivent leurs études	6	33	39	36	75
	Ont arrêté leurs études	5	9	14	11	25
	Ensemble	11	42	53	47	100
Ensemble	Poursuivent leurs études	4	22	26	33	59
	Ont arrêté leurs études	3	21	24	17	41
	Ensemble	7	43	50	50	100

Présentation

En 2012-2013, 33 % des étudiants inscrits en formation initiale dans une université française en licences professionnelles, en licences générales, en masters, en formations d'ingénieurs et en diplômes universitaires de technologie (DUT) ont suivi un stage [1]. Cette proportion se maintient par rapport à l'année précédente (32 %).

La proportion de stagiaires croît à mesure que l'on avance dans les cursus. Les stages sont fréquents dans les formations professionnelles et en développement dans les formations générales.

57 % durent deux mois ou plus [2]. Près d'un stage sur deux est gratifié (48 %) ; dans 66 % des cas, la gratification mensuelle se situe entre 436 et 600 €. Les stages effectués à l'étranger demeurent rares (9 %), sauf en cursus ingénieur. Un stage sur quatre se déroule en dehors de la région administrative de l'université.

En licence professionnelle, neuf stages sur dix durent au moins deux mois. 79 % des stages sont gratifiés et parmi eux 82 % le sont entre 436 et 600 €. 8 % des stages ont lieu à l'étranger.

En licence générale, 14 % des étudiants font un stage : 3 % en L1, 13 % en L2 et 35 % en L3. Les stages de deux mois ou plus sont minoritaires. 22 % des stages sont gratifiés. Parmi eux, 63 % le sont entre 436 et 600 €.

En master, 46 % des étudiants font un stage en première année et 62 % en seconde année. Sept stages sur dix durent deux mois ou plus. 41 % des stages sont gratifiés en M1 et 73 % en M2. 20 % des stages gratifiés dépassent 600 € en M1 et 33 % en M2. Un stage sur quatre se déroule hors région.

En formations d'ingénieurs, la proportion de stagiaires est de 66 % en première année, de 81 % en deuxième année et de 87 % en dernière année. 21 % des stages durent deux mois ou plus en première année, 84 % en deuxième année et 98 % en troisième année. La part des stages gratifiés au-delà de 600 € atteint 65 % en dernière année de cursus. S'agissant des stages à l'étranger, ils représentent 1 stage sur 5 sur l'ensemble du cursus, 36 % en deuxième année. Concernant les stages hors région, c'est une particularité de cette filière, ils atteignent 43 %.

En DUT, 62 % des étudiants font un stage. Le stage de deux mois ou plus est rare en première année (4 %) et quasiment la règle en seconde année (79 %). 9 % des stages sont gratifiés en première année et 64 % en seconde année. 82 % des gratifications se trouvent entre 436 et 600 €.

Définitions

Champ

Dans les établissements concernés (France métropolitaine et DOM), sont pris en compte, en formation initiale et en inscription principale au 15 janvier 2013, l'ensemble des étudiants inscrits en cursus L (licences professionnelles, licences générales) et M (masters y compris les masters enseignement), en formations d'ingénieurs et en instituts universitaires de technologie. Les autres formations (études de médecine, diplôme d'université, doctorat, etc.) ne sont pas comptabilisées. Les étudiants inscrits dans les écoles rattachées aux universités qui ont le statut d'établissement public à caractère administratif, selon l'article 43 de la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 ou L 719-10 du code de l'éducation qui leur conservent la personnalité morale et l'autonomie financière, n'entrent pas dans le champ.

Universités

Les universités regroupent des unités de formations et de recherche ainsi que d'autres types de composantes créés par délibération du conseil d'administration de l'université après avis du conseil académique (article L 713-1 du code de l'éducation). On y a également assimilé les deux centres universitaires de formation et de recherche (CUFR) d'Albi et de Mayotte.

Stage

Le stage correspond à une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles qui mettent en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme (ou d'une certification). Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil.

Gratification

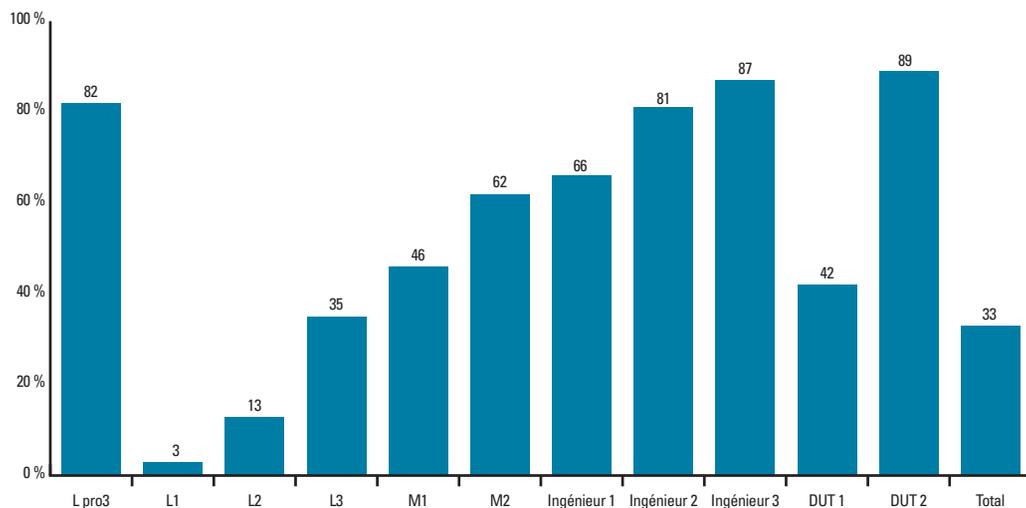
Elle est au minimum de 436,05 euros net mensuel lorsque la durée du stage excède deux mois consécutifs.

L1, L2, L3

Licence LMD première, deuxième et troisième année.

[1] Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus à l'université en 2012-2013 (%)

(France métropolitaine + DOM)



[2] Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants en 2012-2013 (%)

(France métropolitaine + DOM)

		Stagiaires (%) (1)	Stages ≥ 2 mois (%) (2)	Stages gratifiés (%) (2)	Gratification entre 436 et 600 € (%) (2)	Gratification supérieure à 600 € (%) (2)	Stages effectués à l'étranger (%)	Stages effectués hors région (%)
Licence pro	L pro3	82	90	79	82	5	8	31
Licence générale	L1	3	17	15	47	13	3	30
	L2	13	22	14	55	11	5	23
	L3	35	36	26	67	11	8	21
	Ensemble	14	31	22	63	11	7	22
Master	M1	46	57	41	66	20	9	22
	M2	62	81	73	58	33	10	27
	Ensemble	53	70	58	61	28	9	25
Ingénieur	Ingénieur 1 ^{re} année	66	21	36	45	38	17	47
	Ingénieur 2 ^e année	81	84	62	60	35	36	29
	Ingénieur 3 ^e année	87	98	95	33	65	14	53
	Ensemble	77	71	67	43	52	23	43
DUT	DUT 1 ^{re} année	42	4	9	50	10	3	28
	DUT 2 ^e année	89	79	64	85	7	7	27
	Ensemble	62	51	45	82	7	6	27
Tous cursus		33	57	48	66	22	9	26

(1) Pourcentage calculé sur l'ensemble des inscrits.

(2) Pourcentage calculé sur les données renseignées, dans l'hypothèse où les non-répondants se comportent comme les répondants. Il doit s'interpréter comme une estimation.
 Lecture - 82 % des inscrits en 3^e année de licence professionnelle ont effectué un stage. Pour 90 % des stagiaires, le stage a duré deux mois ou plus. 79 % des stagiaires ont perçu une gratification. 82 % des stagiaires gratifiés ont reçu entre 436 et 600 € et 5 % ont touché plus de 600 €. 8 % des stages se déroulent à l'étranger et 31 % en dehors de la région administrative de l'université.